

LE JURA FRANÇAIS

Adresser toutes les communications :
84, rue de Varenne, Paris (7^e) — INV. 47-33.



SOMMAIRE

Notre cinquantenaire.

Un grand ensemble touristique : La station internationale Les Rousses - Saint-Cergue.

Les usines Solvay traitent à Tavaux le sel et le calcaire jurassiens.

Léon Cathlin romancier de Paris.

« Ce que c'est que dîner ».

Des pistes traversaient l'Arlier protoéponge.

Victor Hugo et l'évêque de Saint-Claude.

La Société Française d'Archéologie visite la Franche-Comté.

Echos et Nouvelles.

In Memoriam : Louis Vincent.

Et d'autres deuils.

Le dîner du cinquantenaire.

Convocation.

Rappel Collations.

Le « JURA FRANÇAIS »

Association régionaliste fondée en 1911

84, rue de Varenne, PARIS VII^e (INV. 47-33)

ZONE D'ACTION : Tout le Jura géographique du Territoire de Belfort au Rhône (art. 3 des statuts).

COTISATIONS : Membres à vie : 50 NF au moins une fois versés ; membres associés : 5 NF par an ;
Collectivités : 10 NF au moins par an. (C. C. P. Paris 316-95).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La région d'origine de chacun des membres est indiquée entre parenthèses

Président : Général Henry MARTIN, 5, rue Saint-Benoît, Paris (VI^e). (Les Rousses).

Vice-Présidents : Jean MAILLEY, Ingénieur Général des P. T. T., 14 rue Montrosier, Neuilly-sur-Seine. (Besançon).

Général Ralph MONCLAR, 50, rue de Berri, Paris (VIII^e). (Les Fourgs).

Pierre PROST, 7, rue Chernoviz, Paris XVI^e. (Lons-le-Saunier).

Secrétaire Général : Mlle Renée LAURENCY, 75, rue de la Convention, Paris (XV^e). (Champagnole).

Secrétaire adjoints : Mlle Marie Suzanne PERREAL, 17, rue Copernic, Paris (XVI^e). (Prégnin-Gex).

Trésorier Général : Albert GUERILLOT, 31, avenue de Saxe, Paris (VII^e). (Chaux-des-Crotenay).

Trésorier adjoint : Mlle Marguerite BUFFARD, 57, rue Jouffroy, Paris XVII^e. (Les Rousses).

Membres :

Paul BASSARD, 18, rue de la Falsanderie, Paris XVII^e (Lons-le-Saunier).

Michel BEDAT, 63, avenue Raymond Poincaré, Paris (XVI^e). (Saint-Laurent-du-Jura).

Claude BINET-BORIANNE, Docteur en Médecine, 129, Bd Haussmann, Paris (IX^e). (Besançon).

Charles BOMBARD, 3, square de Gascogne, Paris (XX^e). (Coligny).

Maurice BRUN, Avocat à la Cour, secrétaire général honoraire du J. F., 32, boulevard Sébastopol, Paris (III^e). (Toulouse-le-Château).

Robert BURKEL, 17, avenue Sainte-Foy, Neuilly-sur-Seine. (Pesmes).

Ludovic CECCONI, 85, rue de Rivoli, Paris (IV^e). (Salins).

Jean DALLOZ, 11, quai Anatole France, Paris (VII^e). (Saint-Claude).

Jean DAVID-NILLET, 4, boulevard Voltaire, Paris (XI^e). (Septmoncel).

Pierre DUCROT, président de la « Pontissalienne », 11, rue Jacques Duflod, Neuilly-sur-Seine (Seine). (Lavier).

Louis GRAND, 37, rue du Théâtre, Poligny (Jura). (Poligny).

Léon MARTIN, Directeur de l'Association Nationale des Porteurs de Valeurs Mobilières, 63, rue Tenneroies, Saint-Cloud (Seine). (Besançon).

Général Louis MAZIER, Ingénieur Général de l'Air, 22, rue Laugier, Paris (XVII^e). (Lons-le-Saunier).

Marcel SAINT-OUEN, chirurgien-dentiste, 162, rue Peyronnet, Neuilly-sur-Seine (Seine). (Besulieu-Mandeure).

Mme Marguerite Henry ROSIER, 5, rue Général Lambert, Paris (VII^e). (Dole).

Louis VINCENT, président de la « Mutuelle des Enfants de l'Ain », 135, rue de Charonne, Paris. (Bourg-en-Bresse).

Robert VUILLAUME, inspecteur général au Ministère de l'Agriculture, 14, rue du Four, Paris (VI^e). (Lons-le-Saunier).

Gaston L. VUIFFON, 15, rue de la Comète, Asnières (Seine). (Arinthod).

Commissaires aux comptes :

Louis FELLOU, 15, avenue Ledru-Rollin, Paris XIII^e.

Henri PROST, 29, rue de Tourmon, Paris (VI^e). (Champagnole).

LE JURA FRANÇAIS

Revue éditée par l'Association Régionaliste

LE JURA FRANÇAIS

Siège Social : 84, rue de Varenne 84, PARIS (7^e) — Tél. : INV. 47-33

C. C. P. PARIS 316-95

NOTRE CINQUANTENAIRE

En tête de ce bulletin qui, inaugurant l'année 1961, marque par son ampleur inaccoutumée le cinquantenaire de notre association, nous avons à cœur d'évoquer la mémoire de notre compatriote san-claudien **Fernand Vuillaume**. Car c'est lui qui, alors vérificateur des Douanes à Paris, fonda en 1911, avec le concours des principales notabilités comtoises de la capitale, le « Syndicat Général d'Initiative LE JURA FRANÇAIS » (dont, délaissant la présidence, il resta secrétaire général jusqu'à son décès en septembre 1931). Comme c'est à son amour du pays natal, à son esprit réalisateur, à son infatigable activité — soutenue et orientée sur le plan régional par Maurice Prost de Lons-le-Saunier — que notre association doit son remarquable essor et le succès des multiples actions entreprises en faveur de la région jurassienne (considérée au point de vue géographique et comprenant de ce fait non seulement la Franche-Comté mais aussi le territoire de Belfort et une grande partie du département de l'Ain).

A vrai dire, il faut avoir feuilleté nos liasses d'archives, notre imposant « Registre des délibérations » pour apprécier à leur mesure le mérite des fondateurs, leur attachement à la terre ancestrale, leur passion de servir, leur sens de l'efficacité dans l'action non moins que la généreuse opiniâtreté de leurs efforts, la nouveauté de leurs conceptions, de leurs réalisations en matière de tourisme et de régionalisme.

Qu'on en juge par ces extraits du rapport d'intentions présenté à l'Assemblée constitutive :

« ...Se proposant de rassembler tous les Jurassiens d'origine, qu'ils résident à Paris, en province ou hors de France, et de servir de trait d'union régional entre les divers groupements de comtois, belfortains, montbéliardais, haut-saônois, bugistes ou gessiens existant à travers le monde (dont plusieurs lui apportent déjà un précieux appui), le « Jura Français » doit avoir pour objet, d'une part, de faire mieux connaître au grand public sa zone d'action (par la mise en valeur de ses beautés et ressources naturelles, de ses monuments et curiosités, de ses lieux de repos et de cure, de son genre de vie comme de son histoire, de ses différentes activités économiques, littéraires et artistiques, par l'établissement d'un service de documentation pour les touristes désireux d'y excursionner ou villégiaturer comme pour les acquéreurs éventuels d'immeubles ou fonds de commerce), d'autre part, de la rendre plus accessible et plus accueillante aux

« visiteurs en l'accueillant le plus possible à leurs besoins et leurs désirs, en particulier par l'amélioration de ses moyens de communication et de son équipement hôtelier... »

« A ces fins, il nous faudra :

« — Amener les habitants de nos villages à tirer parti des immeubles improductifs qu'ils ont à leur disposition (que le propriétaire meuble les pièces confortablement, qu'il se préoccupe de l'hygiène et du bon aspect de l'habitation, puis de l'hygiène et du bon aspect de son village. Nous lui enverrons des touristes qui iront s'installer chez lui, reviendront ensuite avec des amis et lui feront dans l'avenir la réclame la meilleure et la plus désintéressée) ;

« — venir en aide aux intéressés dans les questions d'adduction d'eau, de reboisement, de mise en état des routes, chemins, sentiers, etc... ;

« — faciliter l'accès de nos régions par la création de trains spéciaux ou tout au moins de voitures spéciales vers nos centres de tourisme ;

« — s'intéresser à l'établissement de tramways, autocars, voitures, etc... ;

« — participer à l'organisation de fêtes locales sportives en rapport avec les saisons ;

« — encourager le repeuplement des chasses et des pêches ;

« — pousser à la création d'un syndicat de l'hôtel et du logis ;

« — installer à Paris un office central de renseignements pour tout ce qui concerne notre région, concentrer et appuyer les desiderata des syndicats d'initiative locaux. Ces derniers ne disposent pas d'une publicité assez étendue ; ils sont placés trop loin ; leur action ne peut donc être que locale et par là insuffisante. Le syndicat général viendra la compléter et l'étendre ;

« — par tous ces moyens, retenir le paysan chez lui, en lui apportant des ressources nouvelles ; lorsqu'il sera certain d'avoir chez lui une existence facile, il sera moins intéressé par la grande ville où la misère trop souvent l'attend... »

Au terme de cette rapide évocation d'un passé qui nous est cher, nos lecteurs et adhérents voudront bien croire aux vœux particulièrement cordiaux et sympathiques que le « Jura Français » forme à l'intention de chacun d'eux et de leurs familles au début de cette année jubilaire, avec une pensée spéciale pour notre doyen M. Louis Grand qui, premier trésorier, reste l'ultime représentant parmi nous de l'ardente équipe à l'origine de notre association.

UN GRAND ENSEMBLE TOURISTIQUE :

La Station internationale Les Rousses-S^t-Cergue

Par ses subventions aux sociétés locales, ses multiples dépitants publicitaires, ses démarches répétées auprès de la Cie P. L. M., de la S. N. C. F., des agences de voyage, des diverses administrations intéressées, la constitution sur la demande du « Club Alpin Français » de la « Fédération des Sports d'Hiver du Jura français », ses représentations au conseil d'administration de la « Fédération Française de Ski », etc... le « Jura Français » a, dès sa première année d'existence, trop largement contribué au développement touristique et sportif de la station Morez - Les Rousses pour ne pas se réjouir aujourd'hui des nouvelles perspectives qui s'ouvrent à elle à la suite de la récente création d'une « Régie Départementale des Sports d'Hiver » et dont le dynamique président du S. I. Morez et région, M. Gabriel Lamy fait ci-après un convaincant exposé.

Le Haut-Jura a toujours été à l'avant-garde du ski français. Dès 1910 les premiers concours internationaux de ski qui s'y déroulaient attiraient l'attention sur notre station des Rousses. — (rappelons en passant le souvenir de Félix Pélet qui fut l'introducteur du ski dans le Jura). — Les Rousses est donc une des plus anciennes stations de ski de France.

Il n'est pas dans mes intentions de faire l'histoire du ski tel qu'il a été pratiqué en France depuis 1910. Chacun sait que le ski de promenade a été « enterré » par le ski de « descente ». Aujourd'hui une station de ski valable est avant tout un ensemble de pistes, de dénivellations, de remontées mécaniques : tout y est orienté en faveur de la « descente » : les patinoires, les pistes de luge ou de bobsleigh, les tremplins de saut — ne sont que des accessoires, des distractions complémentaires, à peu près au même titre que les bars ou les dancings. Quelques « vieux » skieurs, de plus en plus solitaires, aiment encore la promenade à ski, en neige vierge : ils composent le dernier carré des fidèles au ski d'avant-guerre, mais ils ne sont plus « une clientèle » : la clientèle du ski moderne n'est plus composée que de descendeurs.

J'ai parlé de « clientèle » : le développement fabuleux du nombre des skieurs — (on estime qu'il y en aura cette saison 100.000 de plus en France que la saison dernière) — a pour corollaire le développement équivalent de l'industrie qui alimente ce sport, du commerce qui en profite (transports, hôtellerie, fabriques d'équipements, de vêtements spéciaux, etc., etc.) La clientèle des skieurs est donc un fait économique important. Un village de montagne qui est capable d'attirer chez lui la clientèle des skieurs fait autant — ou davantage — pour l'enrichissement de sa population que s'il réussissait à y amener une importante usine, rêve de toute municipalité rurale en voie de dépeuplement...

Mais pour prétendre participer effectivement à

cette « manne » du ski, il faut remplir certaines conditions préalables : enneigement, ensoleillement, accès, dénivellations, équipement sportif et hôtelier (pour ne citer que les postes principaux).

J'ai dit que Les Rousses était certainement une des plus anciennes stations de ski de France. Cette position avait été le fait de la parfaite adaptation des Rousses à la pratique du ski d'autrefois le ski de promenade. Avec le ski de descente Les Rousses se trouvait placée en face de problèmes nouveaux. Pour dire la vérité, alors que les Alpes s'équipaient fiévreusement en télésièges, en télé-skis, que de nouvelles stations surgissaient presque chaque année, le Jura s'endormait tranquillement sur sa vieille réputation, assistait chaque année, avec orgueil, aux succès de ses coureurs de fond dans les courses nationales, mais ne s'apercevait pas qu'il était en train de se disqualifier en tant que ski de descente, faute d'équipement adéquat.

Une des raisons de cette léthargie, je la situe dans le fait que Les Rousses, village agréablement situé sur un plateau, se trouve à quelques kilomètres de trop des montagnes susceptibles d'offrir les dénivellations intéressantes pour la « descente ». Les Rousses conservait donc une réputation de station de ski, mais — en fait — parce que les pistes possibles de descente se trouvaient un peu loin du village et de ses hôtels, la fréquentation de la station elle-même — notable au temps du ski de promenade — décroissait peu à peu. D'autre part, en plus de l'éloignement du village, les premières remontées mécaniques construites il y a 20 ans, se situaient sur la Dôle : montagne éminemment propice à la pratique du ski, mais sise en territoire suisse.

Nous étions donc — à l'aube de la dernière guerre — dans une situation un peu bizarre : nous étions station de ski de réputation, nous avions de la neige, des hôtels, nous avions une importante clientèle de skieurs locaux et régionaux mais, pour pratiquer le ski de descente, nous devions aller en Suisse et l'accès des seules remontées mécaniques existant alors (Dôle et Tabagnoz) nécessitait une marche d'approche de plusieurs kilomètres (les services de navette n'existant pas) : on aurait dit que les Rousses, championne du ski de fond, ne voulait permettre la dissidence au ski de descente qu'à la condition d'un sacrifice préalable au ski de promenade...

Pendant la guerre de 1940 à 1944, la fermeture hermétique de la frontière suisse privait les skieurs locaux de toute possibilité d'accès à la Dôle : on avait alors d'autres préoccupations... Rousselands et Moréziens inventaient pourtant de nouvelles pistes de descente : Les Tuffes, la Combe du Vert, le Bief de la Chaille... dont le départ n'était accessible qu'à l'aide des seules peaux de phoque, ou à la force des bâtons...

Guerre... Occupation... Après-guerre... la situation s'améliore rapidement. Toute la jeunesse privée de distractions pendant des années, se rue aux bals, aux plaisirs de l'auto retrouvée, à la pratique des sports. Le ski recommence alors son essor prodigieux. A la faveur du plan Monnet, les stations des Alpes investissent des milliards en équipements : Val d'Isère équipe Bellevard. Courchevel se crée de toutes pièces. Chamonix découvre qu'elle peut devenir une station de ski malgré l'éloignement des pistes.

Dans le Jura nous sommeillons encore ; la grande erreur est de ne pas savoir participer aux crédits offerts pour l'équipement de la montagne ; ceci par manque d'animateurs : particuliers, communes ou département. Personne n'ose engager le Haut-Jura dans la voie qui s'ouvre naturellement à son avenir touristique. Cependant on se réveille quand même, peu à peu. Le département du Jura accepte de financer un nouveau télé-ski, à proximité de La Cure — en France cette fois — sur le massif des Tuffes. Les Syndicats d'Initiative font un gros effort de propagande : ils réussissent à faire admettre la station de ski des Rousses au « Comité des Stations Françaises de sports d'hiver ». Les hôteliers des Rousses se modernisent. Des services de cars se créent pour faciliter l'approche des remontées mécaniques. Le mouvement s'amplifie sous la pression d'une clientèle de skieurs de plus en plus nombreuse. Bref, Les Rousses, sortie de son engourdissement, reprend un rang honorable parmi les stations françaises de ski. L'hiver 1959-1960 démontre que, malgré quelques nouvelles installations, la clientèle croît à un rythme tel qu'il faut « repenser » toute la question. Les files d'attente de skieurs aux guichets des télé-skis s'allongent, comme s'allongent interminablement, venues de Bourgogne, de Franche-Comté, de Paris, de Genève, les files des autos en quête de stationnement.

Les Rousses, station moderne, bien équipée, souffre maintenant d'une trop grande affluence de skieurs de week-end — (remontées mécaniques insuffisantes le dimanche) — et d'une insuffisance de skieurs en semaine, car, malgré que les hôtels des Rousses soient désormais généralement à peu près complets pendant les mois d'hiver, leur capacité de réception — de 3 à 400 lits — n'est pas suffisante pour alimenter en utilisateurs tous les engins de remontée mécanique existants.

Voilà, à grands traits, la situation des Rousses à la fin de la saison d'hiver 1959-1960.

Depuis il y a eu du nouveau... Et c'est de cela, et des perspectives d'avenir que je veux vous entretenir : sous l'impulsion d'un nouveau Préfet, énergique et clairvoyant, M. Pierre Aubert, puissamment aidé par un Ingénieur en Chef des Ponts : M. Jouvent, lui aussi nouveau dans le Jura, et dont l'activité débordante aspire à se charger de tâches nouvelles, le Conseil Général du Jura, dans sa session de printemps 1960, prend enfin la décision, souhaitée et sollicitée depuis

des années par les dirigeants locaux des Syndicats d'Initiative, de prendre en charge « départementalement » l'organisation des sports d'hiver dans le Haut-Jura.

Cette décision est « enlevée » grâce à la compréhension du Président Edgar Faure, de MM. Célard, Président de la Commission départementale, Futin, Président de la Commission des Finances, de Borde, Président de la Commission du Tourisme, à qui nous devons une reconnaissance particulière, sans oublier les conseillers généraux des deux cantons intéressés : M. Jaillon, député-maire de Saint-Claude et Grenier, vice-président du Conseil Général, maire des Rousses, reconnaissance qu'ils doivent d'ailleurs partager avec tous leurs collègues du Conseil Général, qui, alors même que leurs circonscriptions électorales n'avaient aucun intérêt dans l'affaire, ont bien voulu manifester la solidarité des cantons de plaine aux cantons montagnards intéressés par leur décision.

Donc, au printemps 1960, le département du Jura décide la création d'une « Régie Départementale des Sports d'Hiver » et vote les premiers crédits nécessaires à ce nouvel organisme. C'est le fait capital qui doit amener une révolution dans nos destinées touristiques d'hiver. Immédiatement une étroite et active collaboration s'établit entre autorités départementales, Ponts et Chaussées, Syndicats d'Initiative.

On procède à de rapides études préalables (visite de la Région des Rousses, Lamoura) par d'éminents spécialistes de l'équipement de la montagne ; voyage d'étude à Courchevel, commandé par M. l'Ingénieur Michaud, créateur de cette station. On délimite le périmètre, qui, en fonction de son enneigement, de ses dénivellations, de ses voies d'accès, doit enclore la zone à aménager et équiper. Cette zone, en ce qui concerne l'équipement sportif comprend essentiellement le massif de la Dole, des Tuffes et la Combe du Lac. Les Rousses village, La Cure, Lamoura et Saint-Cergue, doivent être les centres d'hébergement à proximité immédiate de la zone skiable.

Une des parties les plus attrayantes de cette zone (La Dole) se trouve sur territoire suisse et Saint-Cergue, centre suisse réputé de ski, commande au sud l'accès de la Dole, au même titre que Les Rousses en commande l'accès — (d'ailleurs plus facile de ce côté) par le nord. La question se pose alors de nos relations avec nos amis suisses : deux principales stations d'hébergement : Les Rousses et Saint-Cergue, l'une en France, l'autre en Suisse, se partagent les massifs montagneux propices au ski de descente qui les séparent. Or actuellement la frontière n'est plus guère qu'un symbole, et déjà, depuis des années, les skieurs français ont librement accès à la Dole, comme les suisses aux Tuffes. L'idée se fait jour d'une étroite collaboration franco-suisse pour la mise en valeur — en commun — d'une station internationale. Des contacts sont pris illico. Nous

trouvons auprès des Suisses un accueil chaleureux et, le principe de la collaboration étant admis, nous assistons à la « gestation » d'une nouvelle station franco-suisse qui se manifestera dès cet hiver par certaines premières réalisations pratiques, mais qui doit beaucoup plus se développer dans l'avenir et qui doit être un des meilleurs atouts d'une expansion profitable aux deux parties.

Actuellement, au seuil de l'hiver 1960-1961, l'ensemble franco-suisse de Saint-Cergue - Les Rousses offre aux skieurs un magnifique ensemble de 12 remontées mécaniques : une à Saint-Cergue village (piste illuminée praticable la nuit) ; un télé-siège à La Barillette ; cinq télé-skis sur la Dole (dont deux d'exploitation française) ; trois télé-skis aux Tuffes : dont le nouveau et beau remonte-pente des Jouvencelles, dont la création décidée cet été, mise en train en août, sera prête à accueillir les skieurs à Noël) ; un télé-ski à Lamoura et enfin un petit télé-ski d'exercice aux Rousses Village. — Deux parkings considérables ont été aménagés cet été aux Tuffes, aux Jouvencelles. Des améliorations apportées aux anciennes pistes des Tuffes. Le service de « navettes » instauré l'hiver dernier entre Les Rousses et les télé-skis (par Skibidou) fonctionnera cet hiver, amélioré, et desservira également Saint-Cergue.

Avec ces 12 remontées mécaniques, deux patinoires à Saint-Cergue et aux Rousses, de nombreux tremplins de ski, notre station internationale ne fait-elle pas déjà belle figure parmi les stations françaises ou suisses ? et ne mérite-t-elle pas déjà de retenir l'attention des skieurs qui, dans une station de ski recherchent la variété et la sécurité des pistes ? — (pas d'avalanches ni de crevasses dans le Jura...)

Malgré si favorable que soit, dès à présent, notre situation, nous croyons que cela ne représente qu'un commencement, et nos ambitions sont plus grandes. L'équipement sportif actuel sera vraisemblablement accru comme suit : 1 télé-benne partant du village de Saint-Cergue jusqu'au sommet de la Barillette. De là, un second tronçon par téléphérique jusqu'au sommet de la Dole ; cette réalisation magnifique et qui ouvrira d'énormes possibilités nouvelles aux skieurs est déjà formellement décidée par nos amis suisses et sa réalisation devrait intervenir au cours de 1961.

Du côté français on étudie : Un ou peut-être deux télé-skis sur la Dole, dont les départs se situeraient à proximité de la R. N. 5 (entre les Dappes et le Tabagnoz) ; un autre télé-ski partirait du Bief de la Chaille (proximité auberge de la Jeunesse) et amènerait les skieurs au niveau de la gare de départ du nouveau télé-ski des Jouvencelles.

Cet équipement sportif ainsi réalisé ferait de notre Station Internationale Jurassienne un centre d'attraction obligatoire pour la masse énorme des skieurs régionaux, donc pour le ski de week-end. Les réservoirs de skieurs que sont Genève, Lausanne, Dijon, Besançon, Maçon, Chalon, Dole etc...

subiraient fatalement l'attraction de la seule station de ski accessible rapidement, de la seule station équipée aussi largement et offrant une telle variété de pistes ; de la seule station capable d'écouler le trafic intense du dimanche sans obliger ses « clients » à des queues interminables...

Une approximation facile à faire laisse apparaître que, une fois tout l'ensemble sportif mis en place, la capacité de notre station internationale serait de : 4 à 5.000 montées à l'heure, sur dix remontées mécaniques desservant des pistes « sportives » ;

1.000 à 2.000 montées à l'heure sur les petits télé-skis « d'exercice ».

Donc, nos installations permettraient de donner facilement satisfaction à quelque 8.000 skieurs journaliers, ce qui est considérable (actuellement notre capacité n'est sans doute pas supérieure à 4 ou 5.000 skieurs journaliers, ce qui nous place déjà bien en avant de maintes stations alpines parmi les plus réputées). Je parle toujours du ski de dimanche ou de week-end. Il est certain que sur ce plan du ski de « dimanche », nous sommes également extrêmement favorisés par l'accessibilité de nos champs de ski, desservis du côté français par la RN-5, la Route Blanche (qui justifie bien son nom dans son parcours jurassien), et du côté suisse par la « bretelle » qui, par Saint-Cergue et le col de la Givrine, relie notre RN-5 à la grande artère suisse Genève-Lausanne.

Il n'est donc pas téméraire de supposer que les 8.000 skieurs du dimanche que nous envisageons puissent devenir, au cours des prochaines années, une réalité. Comme je l'ai dit, nous pourrions « digérer » ces 8.000 skieurs lorsque toutes les installations envisagées seront en fonctionnement.

Mais quittons maintenant l'aspect dominical du ski, à la disposition des skieurs régionaux.

Toutes les installations réalisées ou envisagées nécessitent de très lourds investissements et des frais de fonctionnement élevés (il faut non seulement des employés de télé-skis, mais il faut également entretenir les pistes de descente, avoir un service complet de secourisme, des liaisons permanentes entre toutes les pistes, etc...) La rentabilité de ces installations ne peut pas être assurée par leur fonctionnement au cours des seuls dimanches et jours de fête. Il est nécessaire que nos installations puissent fonctionner avec une affluente suffisante au cours de la semaine. Pour cela nous ne pouvons plus compter sur la clientèle locale ou régionale.

Il nous faut une clientèle en séjour. Actuellement le séjour aux sports d'hiver est devenu chose courante, notamment pour les citadins qui n'ont pas — à proximité de leur ville — une station facilement fréquentable en week-end. J'ignore le nombre exact des parisiens qui ont l'habitude de vacances de sports d'hiver, mais je sais que — sans parler de l'étranger — ils remplissent à 75 % toutes nos grandes et petites stations françaises. Aux Rousses même la clientèle de nos hôtels est faite d'une grande majorité de Parisiens. Mais ce ne sont pas les 400 ou 500 personnes qui peuvent arriver à se loger actuellement aux Rousses qui pourraient alimenter l'ensemble imposant de remontées mécaniques actuellement réalisées ou en projet. Même si nous doublons ce chiffre en ajou-

tant les capacités hôtelières de Saint-Cergue, de Lamoura, etc... nous n'atteignons pas le chiffre minimum de skieurs nécessaire pour alimenter le fonctionnement actif de nos remontées mécaniques en semaine.

Pour trouver cette clientèle « de semaine » qui lui fait actuellement défaut, notre Régie Départementale des Sports d'Hiver a également son plan : Nous posons d'abord comme principe que nous ne voulons pas faire de notre station une station coûteuse. Nous ne cherchons pas à y implanter des palaces à 60 ou 70 NF de pension par jour. Nous voulons au contraire lui garder son caractère actuel de station à prix raisonnables et nous orienter délibérément vers la clientèle des familles, des travailleurs, et aussi des hommes d'affaires (du fait de la proximité de Paris et de la sécurité absolue de la montagne dans le Jura). Nos hôtels offrent actuellement un excellent confort et une table renommée pour des prix de pension qui varient de 19 à 32 NF par jour, tout compris. Il est certain que, dans cette ligne, le nombre de chambres actuellement à disposition pourrait facilement être doublé, sans craindre la non-location.

Mais notre effort principal portera surtout en faveur de séjours forfaitaires, au prix le plus bas possible, incluant hôtel, transports, télé-skis, etc... (genre formule Club Méditerranée). Nous voulons également développer beaucoup les chalets de jeunes, les classes de neige — (pour lesquelles nous réservons la zone de la Combe du Lac, à proximité du télé-ski de Lamoura). Enfin et surtout nous voulons favoriser la construction d'une quantité de petits chalets meublés à l'usage des familles.

Pour cela, la Régie Départementale s'est déjà vu ouvrir un crédit important qui doit lui servir à acquérir, urbaniser et lotir des terrains propices à l'édification de cette cité de chalets. Cette politique de la Régie évitera la spéculation sur les terrains et permettra d'offrir des terrains à bâtir à prix coûtant.

Nous attendons beaucoup de cette « politique des chalets ». Nous avons choisi des emplacements particulièrement attrayants (au point de vue ensoleillement, exposition, accessibilité et agrément). Un chalet construit aux abords des Tuffes ou en face de la Dole, servira aussi bien en été qu'en hiver, car nous avons deux saisons touristiques dans le Haut-Jura. De ce fait, il sera facilement et rapidement amortissable, s'il est construit pour la location. Pour les régionaux de Dijon ou de Lausanne, ce sera le chalet rêvé de week-end.

Un plan général d'aménagement est actuellement dressé par M. Pradelle, architecte, qui a construit presque tous les chalets de Courchevel, et c'est M. Jouve, directeur départemental de la Construction, qui sera chargé de le présenter à la Régie Départementale.

Il y a encore beaucoup d'autres projets en cours d'examen, qui, tous, doivent contribuer à faire de notre Station Internationale Les Rousses-Saint-Cergue, un grand ensemble touristique.

D'ores et déjà nous avons conscience d'offrir aux skieurs une station extrêmement agréable

et bien équipée, et, si les éléments nous sont favorables, nous espérons que l'hiver 1960-1961 marquera le départ d'une expansion sensationnelle.

Dans notre station en expansion, il y a place non seulement pour des clients, mais aussi pour tous les éléments étrangers au pays et qui voudraient participer à cette expansion. Nous avons besoin de chalets, d'hôtels, de restaurants, etc., et tous les concours que nous pourrions recevoir nous aideront à développer plus vite notre plan, et à faire la prospérité de notre Haut-Jura par la prospérité de chacun des participants à l'œuvre commune.

Dans l'exposé ci-dessus, j'ai voulu avant tout demeurer objectif : faire œuvre d'information et non de propagande. La propagande viendra bientôt : « elle est nécessaire à l'époque actuelle où le meilleur produit qui soit ne se vend bien qu'avec de la publicité. Mais pour l'instant nous en sommes encore au stade où nous mettons au point la « qualité » de notre produit. Ce stade sera bientôt atteint puisque, dès aujourd'hui, Les Rousses - Saint-Cergue station internationale peut déjà s'aligner avantageusement dans la grande compétition inter-stations.

Au cours de cet hiver 1960-61 les skieurs qui nous connaissent déjà se rendront compte de pas en avant qui a été fait. Nous attendons avec confiance l'appréciation des nouveaux venus.

Et à tous ceux qui chercheraient à engager leur activité ou leurs capitaux dans la grande industrie du tourisme d'hiver, je signale — toujours objectivement — qu'il y a actuellement de remarquables opportunités d'affaires dans notre Haut-Jura.

Gabriel LAMY

Président du S. I. Morez et Région

♦♦

Nous avons par ailleurs appris avec grande joie que les mérites de ceux qui pratiquent les plus ingrates et les plus méconnues des compétitions de ski, celles des spécialités dites nordiques (et essentiellement jurassiennes) avaient enfin retenu l'attention du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Celui-ci vient en effet de décider la création d'une école régionale de ski de fond et de saut dans le Haut-Jura (c'est en principe sur le territoire de Prémanon, aux Jacobey, tout près de la Dole et des Tuffes, que serait inauguré ce « Volondalen » français) et l'organisation de quinze foyers d'initiation au fond et au saut dont sept dans le département du Jura, un dans celui de l'Ain et un dans celui du Doubs. Dans le même ordre d'idées doivent être, en outre, institués des brevets de skieur complet et de randonneur scolaire.

LES USINES SOLVAY

traitent à Tavaux

le sel et le calcaire jurassiens

La Société Solvay et Cie, fondée en 1863 par les frères Ernest et Alfred Solvay, qui avaient mis au point la fabrication industrielle de la soude par le procédé dit « à l'ammoniac », avait déjà plusieurs usines en France lorsqu'elle décida, après la guerre 1914-1918, d'en construire une nouvelle à Tavaux dans le Jura, à neuf kilomètres de Dole. Les hostilités avaient en effet démontré la vulnérabilité des usines de Lorraine et, d'autre part, il fallait prévoir des possibilités d'agrandissement que celles-ci ne permettaient pas. Tavaux fut choisi en raison de la proximité du sel de Franche-Comté et des facilités de transport que permettent la voie d'eau et le chemin de fer pour l'approvisionnement et la desserte de l'usine.

En même temps qu'une classique soudière du type Solvay, la société installa à Tavaux une électrolyse pour la fabrication du chlore et de la soude caustique, et c'est cette dernière usine qui, en 1930, commença la première ses fabrications. La soudière suivit deux ans plus tard.

Prévoyant les extensions futures, la société acheta des terrains s'étendant sur près de 150 hectares d'un seul tenant, sans compter ceux sur lesquels ont été bâties les maisons du personnel, ni ceux de la carrière de Damparis, à deux kilomètres de là, qui fournit le calcaire nécessaire aux fabrications.

Les bâtiments industriels sont actuellement dispersés sur deux kilomètres de long et près de huit cents mètres de large : c'est que depuis trente ans, les usines — car le pluriel s'impose en la circonstance — se sont considérablement développées.

On peut considérer comme cerveau de l'ensemble les bâtiments des bureaux et laboratoires, constructions vastes et claires, aménagées dans les meilleures conditions ; comme le cœur, la centrale électrique qui fournit l'énergie : cette centrale a été modernisée et sa puissance augmentée en 1955 par l'installation de générateurs à haute pression qui firent l'admiration des personnalités conviées à leur inauguration. Depuis le milieu de 1959, ces générateurs fonctionnent partiellement au gaz de Lacq. Les ateliers de réparations et travaux divers complètent ce que l'on peut appeler les services généraux des usines.

Les fabrications proprement dites sont réparties en trois groupes principaux :

1) la **soudière**, où l'on fabrique le carbonate de soude et la soude caustique, ainsi que le chlorure de calcium. La chaux nécessaire est

produite dans des fours à chaux de grande dimension, alimentés en calcaire par un transporteur aérien dans des wagonnets chargés à la carrière de Damparis. Quant au sel, matière première essentielle pour la soudière et l'électrolyse, il est amené sous forme de saumure par une conduite de quarante kilomètres de long depuis les sondages des mines de sel de Poligny.

Les tonnages actuellement fabriqués (1959) sont :

Carbonate de soude	215.000 tonnes
Soude caustique	90.000 tonnes
Chlorure de calcium	18.000 tonnes

2) L'**usine électrolytique** : la vieille électrolyse de 1930 a été récemment modernisée et considérablement augmentée en raison du développement croissant des débouchés du chlore et de ses dérivés ; l'usine actuelle produit 85.000 tonnes de chlore et une quantité correspondante de soude caustique d'une grande pureté.

Le chlore est soit vendu tel quel à l'état liquide, soit, surtout transformé sur place en divers produits dont la gamme ne cesse pas de s'accroître : acide chlorhydrique, hypochlorite de soude, trichloréthylène, perchloréthylène, chlorométhanes (chlorure de méthyle, chlorure de méthylène, chloroforme, tétrachlorure de carbone).

3) L'**usine de résines synthétiques (SOLVIC)**, qui fabrique essentiellement du polychlorure de vinyle, dont les matières premières sont le chlorure d'hydrogène, provenant de l'usine électrolytique, et l'acétylène, produite également sur place.

La production du polychlorure de vinyle dépasse 30.000 tonnes par an. Une partie de cette résine synthétique se transforme sur place en « compounds », c'est-à-dire en compositions prêtes à l'emploi contenant plastifiants, stabilisants, colorants...

Dans la même catégorie on doit citer aussi la fabrication, encore à ses débuts, du chlorure de polyvinylidène utilisé dans différents copolymères (IXANS).

4) A côté de ces trois principaux groupes de fabrication, les usines de Tavaux ont entrepris tout récemment la production de produits divers :

a) celle de l'eau oxygénée et du perborate de soude,

b) celle des produits allyliques, dont l'aboutissement est l'épichlorhydrine et la glycérine,

c) enfin, la fabrication de plaques ondulées en polychlorure de vinyle pour utilisation dans le bâtiment.

L'ensemble venant d'être décrit emploie au total environ 2.400 ouvriers et employés, chiffre relativement modeste si l'on considère d'une part, le tonnage et la variété des fabrications et, d'autre part le fait que la production est « intégrée » au maximum : ainsi, les matières premières de base, sel et calcaire, sont extraites di-

rectement, les emballages métalliques sont confectionnés sur place, etc. ; enfin, la moitié seulement du personnel est employée à la production proprement dite, l'autre moitié travaillant dans les bureaux, les laboratoires, les services d'entretien. Comme la fabrication est permanente de jour et de nuit, les ouvriers se relayent en trois équipes, de sorte que l'effectif du personnel de fabrication travaillant dans l'ensemble des usines à un moment donné paraît extrêmement réduit, ce qui, bien entendu, n'a pu être obtenu que par une mécanisation très poussée.

Cette main-d'œuvre peu nombreuse doit, en revanche, être de plus en plus qualifiée et spécialisée.

Pour ce personnel, la société a su créer un cadre aussi attrayant que possible ; elle a fait construire des maisons coquettes dans un cadre de verdure qui donne un peu à l'agglomération urbaine l'aspect d'une ville d'eau. Un centre médico-social, des écoles, un centre commercial, une église typique de l'architecture religieuse moderne, achèvent de compléter l'aspect humain de ce centre industriel.

Léon CATHLIN romancier de Paris

Les admirateurs et les amis de Léon Cathlin — c'est tout un — célèbrent à l'envi le classicisme et le lyrisme de ses poèmes : il est inspiré des anciens, possédé de l'antiquité grecque, maint ouvrage de son immense œuvre poétique (parue ou à paraître) porte témoignage de cette filiation (*Les treize paroles du pauvre Job*, *L'éternelle mythologie*, *La complainte de ceux qui cherchent leurs morts*, *Le sommeil d'Endymion*, *Les Constellations*).

Les compatriotes de Léon Cathlin mettent tout naturellement l'accent sur les romans comtois. Nul, mieux que lui, n'a analysé les subtiles nuances du caractère franc-comtois et les drames cruels et secrets, de la vie de province. *Un prêtre*, *Sidonie Gavoille*, *Celle qui n'attend pas*, *Eliacin* en sont d'émouvantes manifestations.

Sophocle ou Balzac ? un monde sépare ces deux noms, ces deux genres.

Il est un autre aspect de Léon Cathlin qui n'a pas été suffisamment remarqué : maintes fois, dans son œuvre, Léon Cathlin se comporte comme un romancier et un poète de Paris.

Parisien, il l'est devenu par son établissement de longue date dans la capitale : soixante ans bientôt. Sa retraite de la rue de Seine est l'une des

plus parisiennes qui soit : au quatrième étage — des étages à hauts paliers et un escalier noble — d'une maison du XVII^e siècle. Il y habite depuis près de trente ans.

Il était impossible que Léon Cathlin n'ait pas été pris très tôt par la chanson de cette ville incomparable.

Il l'a décrit et chanté à toutes les époques de sa vie d'écrivain comme à toutes les époques de sa vie de cité !

Dans *Le Sphinx coiffé à la du Barry* (1930), le Paris révolutionnaire est évoqué d'une manière si précise qu'il vous prend envie de suivre, le plan de Turgot en mains, le chevalier de Lancy fuyant les massacres de septembre.

A travers les rues aux noms si évocateurs (du Puits qui parle, du petit hurleur, du grand hurleur), le ci-devant s'efforce de gagner les lieux inhabités, en suivant les boulevards du côté le plus désert « c'est-à-dire vers l'Ouest, ou bientôt l'on ne voyait plus que des haies, des fermes gloussantes, des couvents clos pour toujours et quelques masures », par l'égout à ciel-ouvert de la Grange-Batelière, la ferme des Mathurins et le quartier de la Ville-l'Evêque. Devant la nouvelle Madeleine, commencée sous Louis XV, et recommencée par deux architectes successifs, il remarque « A quoi bon ? puisqu'elle ne sera jamais construite. Que faire d'églises désormais, surtout pour un quartier si peu peuplé ? Ce n'était pas la peine de voir si grand. »

Le fugitif réussit à gagner ce « coupe gorge que sont les Champs Elysées », dont le voisinage inquiète les habitants voisins du quartier de la Ville-l'Evêque, pourtant peu prisé en raison de son éloignement du centre, malgré les Palais de Gabriel sur l'ancienne place Louis XV.

Aussi Lancy hésite-t-il entre se cacher dans un fourré des Champs Elysées ou parmi les blocs du Port aux Pierres.

Tout le roman — dont l'intrigue est, d'ailleurs, extraordinairement dramatique — a Paris pour cadre, un Paris extraordinaire, si vivant, si présent qu'on ne peut plus l'oublier.

Les trois premiers chapitres de *Celle qu'on n'attendait pas* (1) (19—) se déroulent également à Paris, mais, cette fois, en 1912. Ils sont éminemment descriptifs et évocateurs du Paris de l'avant-dernière guerre. Il n'est que de lire leurs titres : « I. Le café Lavenue à Montparnasse ; II. Promenade au bois, un matin de février, Retour par les Champs Elysées, les Tuileries et leur jardin de statues ; III. Le marché des modèles. »

Ce marché des modèles, rue de la Grande Chaumière, le lundi, à 7 heures 30 du matin est particulièrement typique : « Des groupes d'Italiens se

(1) « Celle qu'on n'attendait pas, c'est l'amie qui se présente à l'improviste et la mort qui surprend même le plus averti ». (Léon CATHLIN).

pressent sur les trottoirs et sur la chaussée, dans « leurs guenilles de couleurs, Jeunes mères avec « leur enfant sur les bras, éphèbes, vieillards à « qui les longues poses devant les chevalets ont « donné des attitudes placides. Même ici, du reste, « tous ces gens posent devant l'amateur qui passe »...

Barbisier n'est pas un roman ; c'est une chronique juteuse et fruitée comme le vin de son héros, le traditionnel vigneron franc-comtois, amère aussi parfois. L'un des trois volets de ce triptyque — il s'agit d'une trilogie — est consacré à *Barbisier, gagneur du gros lot*. Il a, tout entier, Paris pour cadre. Écrit à l'approche de la délivrance de Paris (1944) il est plein d'images d'un lyrisme soutenu par l'attente du merveilleux dénouement.

Le « décor III » se situe sur le Pont des Arts (2), d'où le chroniqueur présente à son compatriote, le Paris printanier du mois de mai « dans « une lumière fraîche, à peine voilée de brume « matinale, parmi la sérénité, la mobilité brillante « et légère du tout jeune feuillage ».

Le « décor IV » est planté à l'entrée du jardin des Tuileries, entre les deux terrasses de l'Orangerie et du Jeu de Paume, au soleil couchant. « Le « soleil a choisi, dans le monde, cette avenue (des « Champs-Élysées) pour en faire son fleuve de « gloire... il aime à faire passer les plus beaux de « ses rayons sous l'Arc de Triomphe (qui) de- « vient la grande arche haute de ce fleuve »....

J. Steinmann a écrit : « Le Paris que parcourt « Léon Cathlin est une sorte de ville éternelle et « merveilleuse, soustraite aux vicissitudes de « l'histoire ».

Telle, au fond, l'œuvre de Léon Cathlin. Hors du temps parce que, sous le signe des mythes antiques, d'une flamboyante actualité. Hors des genres parce qu'elle sait que, sagement conduite, tous sont bons...

Francis Jammes, l'enthousiaste mais lucide béarnais, ne disait-il pas de Cathlin : « Il se classe parmi les génies qui sont la gloire d'une époque et d'un pays » ?

Certes, Léon Cathlin semble être de toujours et de partout (Gaëtan Bernoville disait qu'il n'avait « d'autres dieux lares que ses livres »).

Mais, finalement, c'est à Paris qu'il a choisi de vivre, c'est à Paris qu'il a composé l'essentiel de son œuvre, c'est Paris — plus qu'aucune autre ville — qu'il a décrite dans ses romans et chantée dans ses poèmes.

Les Parisiens doivent le savoir et ne plus l'oublier.

Maurice BRUN.

“ Ce que c'est que dîner ”

Notre dévoué sociétaire M. Félix Broutet a bien voulu relever pour nos lecteurs dans « la Sentinelle du Jura » du 10 décembre 1831 cet amusant article « non signé, dit-il, mais sans nul « doute écrit par son rédacteur en chef, Lau- « mier » :

« Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dine ». Que j'aime le saint et pieux recueillement avec lequel on célèbre dans le Jura le culte du dieu joufflu de la cuisine ! Rien ne prouve autant les progrès de la civilisation et la marche solennelle du XIX^e siècle vers un ordre meilleur que le soin religieux avec lequel chez nous, on évite toute distraction, tout dérangement pendant l'importante opération du dîner.

Combien sur ce point la capitale, si orgueilleuse de ses monuments, de ses académies, de ses fabriques, de ses saint-simoniens, et de ses chiens savants, est bien loin des obscurs habitants de notre département, dont elle ne soupçonne pas l'existence, ou qu'elle appelle dédaigneusement les provinciaux !

A Paris, on dine sans méthode, sans discipline, et pour ainsi dire à bâtons rompus. Un visiteur se présente pendant le sacrifice on l'introduit, on lui donne un siège en face du maître de la maison, il prend part à la conversation ; on parle de politique, de littérature, d'affaires commerciales.

... S'il est porteur de mauvaises nouvelles, voilà un dîner complètement avorté... Il est certain que sur six visites, il y en a au moins quatre d'insignifiantes et qui n'ont pour résultat que de faire naître la fatigue et le dégoût.

... Voilà ce dont on est convaincu dans le Jura. De là la sévérité avec laquelle on y repousse comme un mendiant importun, tout étranger qui se présente maladroitement pendant le dîner.

Pays de montagnes, pays de plaines, partout même principe et même doctrine ! Jamais article de foi ne donna lieu à moins d'hérésies.

... Voilà comment on doit se conduire dans tout pays où l'on sait ce que c'est que dîner, et où on ne mange pas moutonnement pour vivre. Aussi parmi nous, vous rencontrez partout cet air de satisfaction, de béatitude, de vigueur, de santé qui annonce un équilibre parfait entre toutes les facultés internes, une digestion facile, un esprit libre, et dans quelques villes comme Lons-le-Saunier, Dole et Salins cette heureuse disposition au nonchaloir qui est, à proprement parler, la vie.

Point d'emportement, de violence, d'irritation. Du calme, du sang-froid, de la tenue et tous les avantages qui résultent du bien-dîner. Voilà ce que vous ne voyez pas et ce que vous voyez dans le Jura. Heureux pays !

(2) Léon Cathlin affectionne particulièrement ce pont. « Le Pont des Arts, a-t-il écrit, aura été, depuis 1834, « ma Salle des Pas-Perdus, à laquelle j'aurai consacré « plusieurs poèmes en prose ».

DES PISTES TRAVERSAIENT L'ARLIER PROTOSÉQUANE

Un article précédent a donné aux lecteurs du Jura Français la primeur d'une découverte. Un conférencier pontissalien parti à la recherche de fortifications burgondes sur le Promontoire de Chaffois y trouvait, le 8 mai, un groupe de tumulus jusqu'ici ignorés.

Ce promontoire nous montre qu'il a joué un rôle de passage bien avant les Romains et aussi bien après. Au bout de sa pointe voici sur le Dugeon le « Gué des Contrebandiers » bien connu des pêcheurs et des chasseurs. Sur le flanc droit de cette pointe voici « Fontaine Carrée » représentant probablement le début d'un immense système défensif burgonde. Sur le flanc gauche de cette même pointe, voici les ruines du Moulin de Chaffois où, dans la nuit du 13 avril 1794, fut arrêté Dom Lessus (guillotiné « pour l'exemple » à Pontarlier le 26 avril). Le rapport des Gardes Nationaux confirme bien cette géographie fonctionnelle. Dès le crépuscule de nombreuses personnes venant des Granges-Narboz et de Sainte-Colombe se présentent sur l'autre rive. Lorsque Barthélémy Javaux, s'étant rendu compte que son moulin est cerné, sort brusquement, c'est pour se précipiter dans sa barque et aller, sans répondre aux sommations, remettre aux fidèles stationnant sur la rive droite un paquet contenant les ornements sacerdotaux du prêtre réfractaire. A cet endroit le Dugeon, sans courant, n'a que dix mètres de large et un lit dur à 0 m. 40 de profondeur.

Mais le conférencier trop pressé, si l'on consulte son cahier de notes, n'a pas fait ce jour-là preuve d'un enthousiasme débordant ! Il ne descendra pas d'auto, il notera à l'aller « en venant depuis la gare vu à ma droite 2 ou 3 tumulus à revoir aussi » et au retour « il doit y avoir 6 tumulus. - 3 gros tumulus ».

Quelques semaines après, redevenu explorateur-amateur de sites préhistoriques il va inaugurer à travers l'Arlier, étalée sur 190 jours, une nouvelle série d'explorations archéogéoscopiques. Avec lui nous allons en suivre et dans l'ordre exact, les principales étapes.

La première étape, c'est ce site « les Crétots » qui comporte 8 monticules groupés, et un neuvième à 500 m. de là.

Ces petits crêts sont-ils d'authentiques tumulus, c'est-à-dire de véritables cimetières où les morts sont suspendus entre ciel et terre. La déclaration faite le 4 août à la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques dira prudemment : « Aux endroits ci-dessous désignés... 23 tertres... que je considère être des tumulus ». Si nous misons sur

les apparences extérieures qui sont cent pour cent « probabilité » nous voilà pris dans l'engrenage ! Dès lors s'impose à nous cette notion que des ancêtres des Gaulois ont fondé, il y a plus de 2.500 ans, un établissement ici-même, malgré les conditions climatiques très rudes. Fréquents sont les hivers pendant lesquels la neige recouvre constamment le sol 3 mois durant. Et puis des problèmes surgissent ! Voici deux tumulus longs et jumeaux (tels deux cigares collés l'un à l'autre : 27 mètres de long pour des largeurs respectives de 13 et 7 mètres... ; le large étant par sa hauteur même d'aspect monumental). Ces tumulus longs sont totalement différents des autres qui sont ronds, rappelant eux la forme du jaune d'un œuf cuit sur le plat.

Alors les gens de ces tumulus longs ont-ils vécu avant, après ou en même temps que les gens de ces tumulus ronds ? (à Pontarlier le Tumulus « sur le Mont » qui contenait la grande épée celte semble avoir été un tumulus long ; il existait dès le Hallstatt I, il a servi encore au Hallstatt II).

Ainsi d'emblée les Crétots nous replacent devant le problème de la « coexistence, au 1^{er} Age du Fer, de deux populations différentes en Franche-Comté » qui a inspiré le très important rapport de Pirouet, en 1913, au Congrès de Lons-le-Saunier.

Le voisinage, dans le même champ, de ces deux sortes de tumulus ne constitue-t-il pas l'équivalent d'un texte bilingue ?

Les tumulus ronds eux aussi posent un problème : d'ordre social. On laisse entendre classiquement que l'inhumation sous tumulus était réservée seulement à l'aristocratie celtique. Dans ces conditions : impossibilité d'évaluer le chiffre véritable des habitants ! Mais ici nous avons un tumulus rond monumental de 20 mètres de diamètre donnant une impression d'harmonie serene ; quant aux autres ils n'ont que de 15 à 10 mètres de diamètre. Il semble bien que le menu peuple a pu avoir ici droit à ces tumulus « modèle réduit ». La richesse ou la pauvreté du mobilier le dira aux archéologues, en même temps que la durée de ce peuplement ; mais, en outre, les restes d'ossements, comptés à une dent près, permettront d'évaluer l'importance numérique globale du groupe.

L'engrenage continue à nous entraîner. Où ces gens ont-ils pu habiter ? Pas vers la pointe de ce promontoire en forme de dos de baleine. Ce cimetière est à 1300 m. du gué invisible et à l'endroit où le dos de baleine va se souder avec la queue ! A droite ? à gauche ? Ce sont des ma-

rais... des vrais ! Aux Crétots même, par temps de pluie, le pied donne l'impression de piétiner des éponges mouillées. En remontant de 600 mètres vers le passage à niveau, voilà leur source. C'est tout ! Rappelons-nous que le Répertoire Archéologique de Fournier dit « Chaffois : tumulus aux Longs Champs ».

Mais pour « voir ensemble » ce qui va être décrit, déplaçons la Carte Michelin n° 70. Elle nous offrira des repères suffisants. Traçons déjà au crayon une ligne verticale allant du passage à niveau de Chaffois jusque sur le « r » du mot Drugeon. Ainsi sont figurés exactement le chemin sur le dos de la baleine, le gué et même le chemin existant sur la rive droite.

Marquons les Crétots sur cette verticale par un point à trois millimètres et demi (700 m-) sous le passage à niveau.

Et maintenant situons les Longs-Champs sur la Carte. Cette immense étendue fertile (1 km 5 de long sur 1 km de large) occupe tout l'espace blanc sous-jacent au mot « Chaffois ». Mais ce val, en chèneau, ne touche pas la R. N. 471 qui lui est parallèle. La Cote 843 s'interpose. C'est sur le flanc de cette colline regardant les Crétots que se voit un espace de terrain remanié (série de tas arrondis séparés par des dépressions). C'est là qu'il faudrait rechercher, en priorité, les traces de l'habitat. Et juste sur cette crête un autre tertre allongé en cigare (17 x 6) aux entournures rognées par les champs voisins.

Pouvons-nous ne pas nous poser encore cette autre question : pourquoi cette population s'est-elle fixée ici ? On voit bien cette piste partir de Pontarlier (Sur le Mont ? c'est entre le chemin des Epinettes et la voie ferrée. Presque en face de l'Usine Gerber. Là voyez ce tertre insolite-avec ces traces de tranchées et... cet évidemment jusqu'au sol de 2 x 3 m.). On la voit cette Piste arriver aux Granges Narboz après avoir longé, à gauche, les sites à pierriers tumuloïdes bien connus de Combe-Massacre. Des Granges-Narboz elle gagne, de biais, le Gué des Contrebardiens. Elle arrive aux Crétots... gagne les Longs-Champs... et puis ? se termine-t-elle en impasse ? Ou bien, continuant tout droit son parcours sur le plat à travers les pâtures au-delà de la Gare d'Entreportes gagne-t-elle le Souillot (site riche en pierriers tumuloïdes) ?.. Mais pour aller où ?

Qui peut discerner au Nord de Chaffois un Lieu Préhistorique marquant ?

Evidemment lorsqu'on matérialise la Proto-Séquanie (la Franche-Comté au Premier Age du Fer) le nom de Flagey n'est guère plus qu'un nom de site parmi des douzaines. Et cependant Piroutet dit qu'à Flagey le père du peintre Courbet a pillé une cinquantaine de tumulus et distribué aux amis ses trouvailles maintenant aux 9/10 perdues ! A Flagey (extrême droite du « Berceau de la Gaule » dont Déchelette a parlé à propos de l'affaire Alaise — Alésia) un groupe celté nombreux a donc vécu et pas très loin de celui d'Amancey-Fertans (à 5 km) et de celui de Saraz-

Alaise (à 12 km en ligne droite). Or les Crétots et les Longs-Champs sont respectivement à 7 et 5 km du Souillot ; et le Souillot est à 12 km de Flagey...

Mais depuis que nous faisons tous ces rapprochements, tendancieux, ne marchons-nous pas sur un tapis de suppositions débordant la signification des indices matériels ? N'avons-nous pas mieux à faire ? A 5 km des Longs-Champs, le long de cette même R. N. 471, sur le territoire de La Rivière, un site à tumulus nous attend.

Dépassons Bulle. Sur la Carte Michelin un chemin parti de La Rivière se dirige vers Chapelle-d'Huin. Arrêtons-nous à l'endroit où il traverse la R. N. 471 et regardons-le monter à notre droite. A 150 pas voici un tumulus long de 35 pas et double comme aux Crétots. (Un autre tumulus long, simple, borde à 350 m. la grande route, en allant vers Dompierre).

Le champ qui porte ce Tumulus double s'appelle « Morte Terre ». Quatre cents pas plus loin nous y trouvons deux tumulus ronds (de 10 et 8 m. de diamètre), avec le centre beaucoup plus en relief qu'aux Crétots. Avec eux commence le Site I que complète un 3^e tumulus (de 12 m. de diamètre) campé à 150 pas de là sur une colline faisant déjà partie de la « Grande Pature de La Rivière ». A 350 pas en Amont, le long du chemin se trouve encore un autre tumulus : Site VI.

D'autres tumulus, éloignés, attirent le regard ; mais il importe de les présenter avec ordre, et non pas selon le hasard de leur découverte touristique.

Reprenons la Carte Michelin pour ajouter au crayon un tronçon à un autre chemin qui, parti de La Rivière est figuré comme s'arrêtant à la R. N. 471. En réalité il se continue parallèlement à celui de Morte Terre sous forme d'un chemin goudronné allant à plusieurs carrières. Traçons ce chemin sur 6 millimètres (1.200 mètres).

Il ne nous reste plus qu'à le parcourir en partant de la R. N. 471.

Au bout de 475 pas se trouvent à notre gauche les 2 tumulus du Site II (un moment cachés par une élévation de terrain). Toujours à gauche, 200 pas plus loin, un tumulus (site IV) avec, à 80 pas de lui, vers l'intérieur de la pature, un immense fossé, profond, en forme de « C majuscule » de 100 mètres de long (cet ouvrage en C devra lui aussi retenir l'attention des archéologues). Et puis, toujours en remontant le Chemin des Carrières, à 90 pas plus amont que le Site IV voici, à droite cette fois, trois Tumulus en ligne (site III). Nous sommes alors exactement à 800 m. de la R. N. 471. (à 4 millimètres sur notre trait de crayon mettons donc un petit point).

Tous ces tumulus ronds paraissent donc rangés le long de 2 pistes verticales parallèles (4 d'un côté et 6 de l'autre) distantes d'environ 800 mètres. Mais deux autres tumulus viennent suggérer un autre « Plan d'Urbanisme » : l'encadrement ! Ces tumulus, distants l'un de l'autre de

130 pas selon l'horizontale, forment comme un 3^e côté, très en amont de cette Grande Pâturée. Ainsi réapparaît le problème n° 1 laissé en suspens à Chaffois : comment ces Arliens étaient-ils reliés au reste du Monde Celtique ? Ceux de La Rivière comme ceux de Chaffois ne donnent-ils pas l'impression d'occuper chacun un territoire en doigt de gant, très bien exposé au Sud ; chaque doigt de gant étant implanté sur la Rive Droite du Drugeon par où classiquement passe la Route de l'Age du Bronze. (A La Rivière on a trouvé une cachette de fondeur datant du Bronze final avec notamment une Épingle « type des Champs d'Urnes et une épingle type de Binningen : types Suisses). Le passage de la Chaîne du Jura n'est qu'un jeu d'enfant comparé au passage du Drugeon bordé de marais ! Il faut être sur place pour discerner les rares endroits propices.

Voici un exemple tenant compte des trouvailles archéologiques anciennes. La commune de Baunans ne possède sur la rive droite qu'un trapèze marécageux large de 1600 et 800 mètres, haut de 1 km. Nous comprenons très bien qu'on ait pu trouver là la fameuse épingle de bronze, longue de quatre vingts centimètres, surmontée d'un disque de six centimètres de diamètre, pareille à celle trouvée dans la cité lacustre de Bevaix (lac de Neuchâtel). M. J. P. Millotte lui donne comme datation absolue : Bronze Final — 1050 à — 800.

Mais le mobilier funéraire trouvé à Baunans datant du Hallstatt II, ne peut provenir que d'un tumulus situé sur le sol de la rive gauche (deux brassards en forme de tonneau, deux bracelets creux) correspondant à un autre doigt de gant intercalé entre celui des Crétots (à 3 km à droite) et celui de Morte-Terre (à 3 km à gauche). Là encore se trouve un gué favorable.

Nous assistons maintenant à une nouvelle étape comportant une exploration d'un genre spécial.

Nous pouvons lire sur le cahier de notes, à la date du 24 juillet, les directives pour l'exploration de ce jour-là.

« Il s'agit de commencer à voir où dans l'Arlier est le dur et le mou ; notamment pour l'éventail d'embranchements partant de la Route du Bronze » et encore « Etudier l'Arlier préhistorique c'est déjà l'étudier en soi... son anatomie... ses possibilités... voilà le problème concret ».

Alors se succèdent dans la matinée des marches d'approches... avances, reculs... entre Sainte-Colombe et La Rivière. Le pied tâte le sol... toujours plus avant vers les roseaux jusqu'au point où il s'enfonce ! C'est le moment où l'œil peut évaluer, au mieux, les qualités des berges et du lit ! Comment les colporteurs ont-ils fait ? A 10 h. 30 des renseignements suffisants étaient recueillis et deux heures restaient disponibles. On pouvait en profiter pour attaquer, à revers cette fois, la Grande Pâturée, dont les deux chemins verticaux montent vers Chapelle-d'Huins où le Répertoire de Fournier signale : divers tumulus.

Pour y parvenir, une seule route praticable : « La Rivière - Dompierre - Chapelle-d'Huins ». Cette route, là où elle commence à s'infléchir vers la droite, passe à 250 mètres de l'extrémité Nord du territoire de La Rivière (étrange commune, longue de 10 km sur 2 à 2 1/2 de large, qui barre totalement l'Arlier !)

Mais l'homme propose ! Après avoir dépassé Dompierre et gravi la côte où se trouve la Chapelle Gauffelin le Prospecteur voyait s'insérer dans son champ visuel une silhouette fascinante. Dans l'auto, une notation est prise : « Il est 11 heures... à ma droite un tertre entamé... avec des cailloux blancs visibles de loin ? ? » La distance ?... 400 mètres... dont la moitié faite à pied, sera vite parcourue ; et voici la suite du protocole : « Ce tumulus est très acuminé... 1,50 de haut... dimensions 10 x 8... entaillé » « Voici un os blanc... vert... tel un index... dépasse de 4 cm... c'est un os humain. Il est 11 h. 07. Donc j'ai un os... à 20 cm au-dessous j'ai un débris de bronze verdi ».

Ces trouvailles ont été fusillées d'un regard impassible, à un mètre de distance. C'est seulement à la fin de la page suivante, croquis pris, qu'on touche... « je tire mon os... c'est un cubitus ». En fait c'est un cubitus gauche de femme jeune, il dépassait de 9 cm ; le reste de l'os (15 cm) ne demandait qu'à sortir. Ainsi réapparut à Dompierre la Troisième Dame de l'Arlier.

Mais d'autres débris d'os gisaient là, dont une tête de fémur incrustée dans le sol. Il était nécessaire de les laisser en place mais aussi de les camoufler. Tout autour de ce Tumulus n° 24 ce n'était alors que foins coupés. Il fallait faire cette manœuvre inattendue : reboucher, faire un pansement d'urgence ! D'ailleurs, à la surface de la plaie, dans une veine de terre noire, épaisse d'un pouce, luisait sur 2 centimètres du bronze verdi pas plus épais qu'un fil de fer... Examiné, entre pouce et index, ce débris se révélait être un fragment de parure abdominale long de 19 cm... (un crayon venait immédiatement prendre sa place). La récupération de cailloux éblouis permettait d'ailleurs d'apercevoir les deux extrémités d'un magnifique bracelet en forme de tonneau. Ces deux objets attestent que cette Troisième Dame de l'Arlier a vécu au Hallstatt II comme la Deuxième (à Pontarlier) et aussi l'inconnue de Baunans et aussi cette autre inconnue proche voisine, inhumée à 2 km 500 de là « en Rougeux » sur le territoire de Frasné. (Ce site, est comme en face du Tumulus n° 24. Il a livré, venant certainement d'un tumulus, une plaque de ceinture estampée, deux anneaux de bronze, un anneau de jambe fermé, une fibule à ressort unilatéral avec talon recourbé à angle droit et terminé par un bouton, etc...) sur le territoire de Frasné également ont été trouvées à l'état isolé, plusieurs haches de l'Age du Bronze.

Maintenant si nous ouvrons, à la page 863, le tome du Manuel Archéologique de Déchelette consacré au Premier Age de Fer, nous verrons

l'image d'une parure abdominale trouvée aux Moidons (à 35 km du Tumulus n° 24).

Page 864 Déchelette explique que « cet objet en bronze d'un type étrange, que certains archéologues désignent sous le nom de « bouclier de pueur », se rencontre à l'époque Hallstatt II dans une zone limitée comprenant en France le Doubs, le Jura, la Haute-Savoie, et en Suisse les cantons de Berne, Neuchâtel, Vaud, Soleure et Valais. Il se compose d'un système de cercles plats concentriques et mobiles c'est-à-dire complètement séparés les uns des autres. Leur nombre varie de 3 à 7. Ils sont gravés au moins sur une face de triangles alternativement lisses et hachurés. Ils encadrent une plaque centrale bombée en son milieu. Cet objet ne se rencontre que dans les sépultures de femmes... »

Déchelette ajoute « On a cependant observé que des exemplaires suisses sont ornés des deux côtés ». Notre Troisième Dame de l'Arlier possédait ce qui se faisait de mieux dans le genre : le fragment trouvé compte sur une face 12 triangles profondément gravés et 10 1/2 sur l'autre face.

Le bracelet en tonneau nous réserve, lui aussi, des motifs de grande satisfaction ! C'est un bracelet en tonneau qui décore la couverture du Manuel de Déchelette. Et la page 838 va littéralement nous étonner ! Une planche réunit 4 bracelets en tonneau de même forme et tous présentant parmi les divers motifs décoratifs des petits ronds (en confetti) centrés par un point en creux. Chaque bracelet a ces petits ronds disposés d'une façon originale. Celui du Tumulus de Dompierre ne fait pas exception, les cercles y dessinent à chaque extrémité cinq circonférences. Un typologiste pourrait nous dire si ces ronds pointillés n'ont pas été faits sur tous ces bracelets-tonneau, par le même poinçon et par le même artisan ? On a solutionné des problèmes plus difficiles que cela ; et celui-là est capital au point de vue de la connaissance des circuits de distribution.

Déchelette signale aussi : « un exemplaire Suisse (tumulus de Subingen près de Berne) est orné de curieuses Croix de Saint-André ». Au cours d'une ronde de surveillance ultérieure, le tumulus n° 24 a livré sous un caillou d'éboulis un fragment de la partie centrale de ce bracelet en tonneau, fragment plus fragile qu'une coquille d'œuf, de 5 cm. sur 2 de large. On y voit une apparence de Croix de Saint-André, mais en fait qui résulte de l'accolement de 4 triangles, les deux latéraux gravés avec chevrons. Page 838, Déchelette dit : « Les Tumulus du Doubs et du Jura ont livré des brassards en bronze mince gravé et repoussé affectant la forme d'un barillet. Ces brassards tonnelets portés par les femmes peuvent se rencontrer à chacun des bras d'un même squelette. On en faisait usage non seulement en Franche-Comté mais encore en Suisse et dans l'Allemagne du Sud. » Effectivement la planche donne l'image 2, venant de Bavière ; l'image

3, venant de Bade ; l'image 4, venant de la région de Zurich. Si nous intercalons le bracelet-tonneau du Tumulus n° 24 n'avons-nous pas comme un tuyau d'une même conduite venant du Danube escalader le Jura (altitude ici 875 mètres) et s'y ramifier suivant des circuits de distribution en pomme d'arrosoir ! L'image 1 de Déchelette correspond à un exemplaire des Moidons ; mais, en outre, Déchelette en cite un autre à Flagey (dont nous avons si aventureusement parlé) à propos de Chaffois ! et un autre à Cademine.

Il y a de quoi reconforter les lecteurs qui pourraient commencer à se demander si cet Arlier proto séquane et ses pistes et ses tumulus n'étaient pas des mirages entretenus par un « marchand d'illusions ».

Mais déjà la discipline archéogéographique reprenait les commandes. La position même de ce Tumulus n° 24 (qui ne peut être actuellement précisée davantage vu la conjoncture de péril éminent dans laquelle il se trouve) est « éclairante ». De ce tertre on voit encore, de justesse, l'Arlier et Pontarlier-sur-le-Mont ; mais déjà le sol s'incline vers l'Ouest et contrôle un paysage nouveau.

En regardant de ce côté, en nous plaçant sur le chemin Dompierre - Chapelle d'Huins, sur un point placé à 3 millimètres (750 m.) en Amont de la Chapelle, on voit à gauche en Rongieux-sur-Frasne et à 45 degrés vers la droite une vallée « le Désert » et « Pouailles » sous la Ferme de Cessay. Ce tumulus n° 24 n'a pas pu être placé là où il est au hasard ! pas plus qu'aucun autre : il s'agit toujours d'un choix collectif ! Maintenant suivront des étapes « psychologiques » difficiles à expliciter ! Si les jours sont faits pour regarder les choses... les nuits ne sont-elles pas faites pour voir... la signification de ces choses ?

Cinq jours après la découverte du Tumulus n° 24, sur la Carte Michelin un trait allant des Longs Champs au Tumulus n° 24 était tracé passant par le Site III (total 4 km 600). Et puis partant du Tumulus 24, une bifurcation allant d'un côté vers En Rougeux-Frasne (1 km 700) et de l'autre à Courvières en passant sous la Ferme de Cessay (3 km 600) : la notion d'un passage transversal sur la Rive Gauche était née. Première conséquence : le 9 octobre, alors que les lecteurs du « Jura Français » avaient déjà pris connaissance du premier article, un ratissage sévère des Longs Champs, mené par le haut, permettait de retrouver le Tumulus des Longs Champs, genre « chapeau chinois » comme le Tumulus n° 24.

C'était encore un indice routier. Car ce Tumulus est posé sur le versant d'un repli transversal, comme s'il était placé là pour guider de loin un piéton venant de Bulle à Chaffois.

Sur la carte fixons l'emplacement de cet « enfant prodige » en mettant un point sur le chiffre un de « R. N. 471 », comme pour en faire un « i ».

Autre étape celle qui aboutit à l'inscription d'une nouvelle surcharge (datée du 26-10-60) sur le tracé Les Longs Champs - Tumulus 24 « Couloir Celtique ».

Une autre notion vient de naître : ce n'est pas sur la Rive Droite mais sur la Rive Gauche du Drugeon que se trouve, au 1^{er} Age du Fer, la Piste principale ; il n'y a pas de doigts de gant, mais un espace fertile, unique, qui occupe toute la longueur de l'Arlier de Chaffois à Courvières ! Proposition bien aventureuse : le site de Courvières avait déjà été inventorié et avait montré 2 sites importants à pierriers tumuloïdes, mais qu'y avait-il entre le Tumulus 24 et Courvières ?

Au fond : cet itinéraire bifurqué tracé sur la Carte Michelin dès le 29 juillet avait été « inventé » seulement par déduction « par où fallait-il passer pour aller à pied des Longs Champs à Courvières en passant par les Sites III et V, et par le Tumulus n° 24 découvert cinq jours avant » ?

C'est ainsi qu'avait procédé en 1846 le Mathématicien Leverrier : la planète Uranus subissait des perturbations inexplicables : si c'était une planète inconnue qui les provoquait où devait se trouver cette planète ? On sait que le 23 septembre 1846 l'astronome Gall découvrit la planète Neptune à l'endroit indiqué par Leverrier.

Mais dans le parcours Tumulus 24 à Courvières quel espoir de retrouver un seul indice d'une piste abandonnée il y a peut-être 25 siècles ! Au moins fallait-il pouvoir décrire la conformation du sol, et pouvoir assurer qu'aucun obstacle majeur ne s'y trouvait rendant le passage difficile, ou impossible !

C'est pourquoi le 13 novembre l'auto de l'explorateur quittait, juste avant Frasnac, la R. N. 471 et se dirigeait vers la ferme de Cessay. A 1 km 600 du départ, l'auto débouchait, à 10 h 10, dans le fond de vallée « le Désert ». Aussitôt, à 100 mètres sur la droite, Neptune apparaissait ! Mais cette fois sous l'aspect d'un tumulus « chapeau chinois », de 7 x 8 m. ; tout paré de mousse. Quel réconfort pour le colporteur de constater qu'il est sur la bonne route allant vers Courvières. Il restait à podométrer le parcours pour pouvoir redire exactement à d'autres... plus tard.

Surprise ! Déjà à 500 pas, à droite, sur le flanc de la colline où est bâtie la ferme, voici 3 tumulus, et puis à 780 pas deux autres tumulus à flanc de pente. Ceux-ci vous invitent à quitter sans hésitation l'axe de la vallée pour enjamber un seuil en faisant un angle à 45 degrés.

Cessez même d'avoir des appréhensions : à 1700 pas, voici, à votre droite, dans une clairière, un 7^e, et dernier, tumulus, en chapeau chinois, le plus petit de tous (5,5 x 5,50).

Sauf un près de Cessay, qui a 9 x 9, les autres en ce site de Frasnac n'ont que 6,5 x 6,5. Ceux d'ici aiment les petites tombes !

Au bout de 3600 pas nous arrivons dans une cuvette parsemée de pierriers tumuloïdes ; une

fois le rebord ouest de cette cuvette franchi apparaît le clocher de Courvières. La jonction est faite ! Et peut-être aussi a été retrouvée la piste empruntée, il y a 36 siècles, par le porteur des 3 haches suisses type Neyruz, trouvées à Courvières en 1885.

Terminons cette chronique. Et ajoutons-y un tout petit quelque chose pour conclure. La présence de cet Arlier protoséquane va housculer bien des thèses classiques. Il faudra cependant peu à peu s'y faire et admettre, par ici, la présence d'un axe routier venant du Danube, du Rhin et aussi du Pô... et allant en éclatant en éventail vers la Seine et aussi vers le Rhône. Gageons que même le Plateau Suisse ne se connaissait pas une « Porte Ouverte sur l'Ouest » aussi importante, existant peut-être déjà depuis le Néolithique lacustre ; car les Haches Neyruz datées de la Période Ancienne du Bronze se trouvent déjà posées aux deux pôles de l'Arlier sur les itinéraires les meilleurs !

Déjà la sélection des routes était faite !

Les lecteurs du « Jura Français », eux, apprendront avec une très grande satisfaction que « leur Jura » vient de recevoir « un supplément d'âme ». Hier réputé barrière infranchissable il a réellement tenu le rôle d'un Marseille-terrestre... mille ans et plus... avant Marseille... et dans cette Période Celtique Philhellène qui, depuis les découvertes faites à Vix, fascine tous les Français.

Dr André MARGUET.

Victor HUGO et l'évêque de Saint-Claude

Il est bien connu que « les Misérables » est un des rares ouvrages de Victor Hugo où celui-ci ait parlé de la Franche-Comté, province où le hasard l'avait fait naître sans que sa famille y ait d'attache (1). Peut-être même est-ce le seul ouvrage où il en parle d'une façon un peu longue. Dans la première partie des Misérables, appelée « Fantine », au livre II, intitulé « la chute », il y a une subdivision dudit livre qui est la quatrième, et qui est intitulée « Détails sur les fromageries de Pontarlier » ; l'évêque y parle de Pontarlier et du pays avoisinant ; il le fait en termes cordiaux : « Vous allez là... dans un « bon pays. A la Révolution, ma famille a été « ruinée, je me suis réfugié en Franche-Comté « d'abord, et j'y ai vécu quelque temps du très « vil de mes bras. J'avais de la bonne volonté. « J'ai trouvé à m'y occuper. On n'a qu'à choisir.

(1) Rappelons que dans le J. F. n° 78 d'avril 1958 notre adhérent M. Roger Roux avait déjà signalé deux références inattendues de Victor Hugo à la Franche-Comté, l'une à propos de ses sœurs, l'autre des rues de Lons-le-Saunier (entré dans la légende napoléonienne avec le Maréchal Ney) dans les « Travailleurs de la Mer » 1^{re} partie livre II chapitre I et 3^e partie livre I chapitre I (N. de la R.)

« Il y a des papeteries, des tanneries, des distilleries, des huilleries, des fabriques d'horlogerie en grand, des fabriques d'acier, des fabriques de cuivre, au moins vingt usines de fer, dont quatre à Lods, à Châtillon, à Audincourt et à Beure qui sont très considérables... » Quelques lignes plus loin, l'évêque parle avec quelque détail, conformément au titre susdit, des fruitières de la région de Pontarlier.

Peut-être remarque-t-on moins souvent que, toujours dans la première partie (« Fantine ») des Misérables, mais au livre premier (« un juste »), Victor Hugo parle d'un évêque de Saint-Claude ; il se contente d'ailleurs de le nommer, et, si j'en crois mon édition libraire du « Victor Hugo illustré », 13, rue Thérèse, Paris, il aurait écorché son nom. Je transcris les quelques lignes où se trouve cette mention ; elles font partie de la subdivision VI intitulée « Par qui il faisait garder sa maison », où est décrite la maison de Mgr Myriel :

« ... Deux portraits dans des cadres ovales « étaient accrochés au mur des deux côtés du « lit. De petites inscriptions dorées sur le fond « neutre de la toile à côté des figures indiquaient que les portraits représentaient l'un, « l'abbé de Chaliot (sic), évêque de Saint-Claude, « l'autre, l'abbé Tourteau, vicaire général d'Agde, « abbé de Grand-Champ, ordre de Cîteaux, diocèse de Chartres. L'évêque, en succédant dans « cette chambre aux malades de l'hôpital, y « avait trouvé ces portraits et les y avait laissés. « C'étaient des prêtres, probablement des donateurs, deux motifs pour qu'il les respectât. « Tout ce qu'il savait de ces deux personnages, « c'est qu'ils avaient été nommés par le roi, l'un « à son évêché, l'autre à son bénéfice, le même « jour, le 27 avril 1785, Madame Magloire ayant « décroché les tableaux pour en secouer la poussière, l'évêque avait trouvé cette particularité « écrite d'une encre blanchâtre sur un petit « carré de papier jauni par le temps... »

Les évêques de Saint-Claude, antérieurs à la Révolution, n'appartiennent pas à ce qu'on nomme « la grande histoire ». Un romancier aurait donc peut-être le droit de leur donner des noms de fantaisie, au lieu de s'astreindre à ce sujet à des recherches plus ou moins arides. Victor Hugo l'avait-il fait ? Je ne me serais sans doute jamais posé la question si le « Jura français », en son numéro 85, (janvier-mars 1960), aux pages 115 et suivantes, n'avait donné une très intéressante histoire du diocèse de Saint-Claude, extraite d'une lettre pastorale de Mgr Rambert Faure.

Il semble bien que Victor Hugo ait ici voulu être exact.

Il nous parle d'un évêque de Saint-Claude nommé le 27 avril 1785. Le Jura Français ne nous donne pas à ce sujet de date aussi précise, mais il indique (page 116, 2^e colonne) que le premier évêque du diocèse de Saint-Claude institué sous Louis XV mourut le 17 mars 1785, ce qui fait

qu'il ne serait nullement étonnant que son successeur ait été nommé par le roi le 27 avril de la même année. (2)

Ce successeur s'appelait (page 116, en note) M. J. B. de Rohan-Chabot, mais on le nomme plus brièvement (pages 116 et 117) : « Mgr de Chabot ».

Le texte de Victor Hugo, dans mon édition porte « de Chaliot » et non « de Chabot ».

Victor Hugo aurait donc tâché d'être exact, mais n'y serait pas parvenu, soit que, rien ne ressemblant plus pour l'œil au groupe de lettres « li » qu'un « b », il ait mal lu, sans penser à la grande famille des Rohan-Chabot alors qu'il aurait eu seulement sous les yeux le mot « Chabot », soit que son propre imprimeur ait commis une coquille qui n'aurait pas été relevée.

Dans ce dernier cas, peut-être devrait-on penser à ce qu'écrivait Péguy (Charles Péguy — « Victor Marie, comte Hugo », éd. NRF, page 95), après avoir signalé ce qui lui paraissait une coquille dans un texte de Hugo :

« ... C'est tout ce que ses secrétaires ont pu « trouver pour lui. Comme toute sa vie est là. « On a pu lui faire, on lui a fait des éditions « de luxe ; innombrables ; très cher ; très laides : on ne lui a pas fait une édition correcte. Dans cette indifférence totale, dans ce total manque de soin (s), dans cette pauvre, « dans cette froide négligence comme éclate « bien sa réelle indigence de parents et d'amis. « A défaut de soi il n'avait pas un ami, pas « un fidèle pour travailler proprement pour lui. « Cet homme réellement sans amis, sans secrétaire, sans famille. Plein d'histoires de famille « invraisemblables. A défaut de lui-même il « n'avait personne capable de lui lire proprement une épreuve. Et pourtant d'une part il « gagnait de l'argent, ces livres mal établis se « vendaient comme du pain, et d'autre part il « payait, comme Napoléon il a payé sa famille « assez cher... »

N. B.

(2) Dans son « Histoire de l'Abbaye et de la Terre de Saint-Claude (Montreuil-sur-Mer 1893) Dom P. Benoit écrit (tome II p. 323) : « Mgr Jean-Baptiste de Chabot... né en Poitou le 21 février 1740... occupait ce poste « (grand vicaire du Cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen) quand le Roi Louis XVI le nomma à « l'évêché de Saint-Claude le 27 avril 1785. Il fut consacré le 31 juillet de cette année et sacré le 2 août suivant par l'archevêque de Paris, Mgr de Juigné, dans la « chapelle de son palais ; il arriva à Saint-Claude et prit possession de son siège le 6 septembre 1785... » Et il ajoute en note : « ... A l'encontre d'un usage trop répandu, nous n'appelons le second évêque de Saint-Claude « que « Jean-Baptiste de Chabot » et non pas « de « Rohan-Chabot » car nulle part que nous sachions, le « prêtre ne se nomme autrement que « J.-B. de Chabot », « jamais « de Rohan-Chabot » ; de même ses armoiries « sont simplement celles des Chabot : « d'or à trois chabots de gueules », non écartelées avec celles de Rohan-Chabot : « de gueules à neuf mâcles d'or ».

Nommé évêque de Mende en 1802 (après la suppression du diocèse de Saint-Claude par le Concordat) puis chanoine de Saint-Denis en 1806 quand il se retira dans sa maison de Plepus, — pressenti en 1817 par Louis XVIII pour l'archevêché d'Auch (qu'il refusa en raison de sa santé chancelante) le second évêque de Saint-Claude devait mourir à Paris le 28 avril 1819 à l'âge de 79 ans.

(N. de la R.)

La Société Française d'Archéologie visite la Franche-Comté

La « Société Française d'Archéologie », fondée en 1834, a tenu en Franche-Comté sa 118^e Session de Congrès entre le 13 et le 18 juin 1960 avec plus de trois cents adhérents.

Les archéologues français qui, sous la savante direction de Monsieur Marcel Aubert, membre de l'Institut, veillent depuis tant d'années sur le patrimoine artistique et donc historique de la France revenaient ainsi en Comté pour la première fois depuis 1891, année où s'était tenue leur 58^e Session à Dole, Salins, Besançon et Montbéliard.

Furent cette fois visitées parmi les localités importantes de la province : Besançon, Vesoul, Luxeuil, Dole, Lons-le-Saunier, Arbois, Salins, Péligny, Saint-Claude.

Comme une telle semaine « d'Art et Tourisme » ne saurait laisser indifférent aucun des lecteurs de ce Bulletin, nous avons pensé qu'une relation résumée de ces six journées orienterait à tout le moins la pensée de chacun vers un coin de sa province d'origine ou « d'adoption » :

1) LUNDI 13 JUIN, consacré à Besançon : Ouverture du Congrès et Visites.

Très sympathiquement accueillis par M. Roger Bonnaud-Delamare, Préfet ; Mgr Dubois, Archevêque ; M. Pontell, Recteur de l'Université ; M. A.-M. Kohler, adjoint délégué aux Beaux-Arts, etc., les congressistes, guidés en particulier par M. René Tournier, architecte des Monuments Historiques ; M. G. Duhem, archiviste du Jura ; Mlle Lucie Cornillot, conservateur des Musées ; M. G. Mironneau, bibliothécaire, etc., visitèrent successivement :

a) La Cathédrale Saint-Jean, édifice où sept siècles (XI^e-XVII^e) ont marqué de leur empreinte. Plan original carolingien à double abside. Influences rhénanes en la reconstruction aux XI^e et XII^e. Magnifiques chapiteaux sculptés dès le XI^e par des artistes comtois s'inspirant de flore et faune extraordinaire, ainsi que de la vie des Rois Mages. L'abside orientale est même du XVIII^e siècle, de sorte que Saint Jean est assez disparate. Chaire gothique hexagonale de 1469.

En sortant : un aperçu du bel Hôtel Louis XV, actuel palais épiscopal.

L'ancien palais est devenu le Rectorat universitaire.

Admiré en ce même quartier l'Arc de Triomphe gallo-romain ex Porta Martis, dénommé plus tard **Porte Noire**, par analogie avec Portanigra de Trèves.

b) Musée lapidaire dans l'ancienne abbaye Saint Paul, enfin libérée par l'Intendance. Cette église, reconstruite à partir de 1371, dans la tradition cistercienne, renferme une collection de sculptures déjà rassemblées par Mlle Cornillot, sise entre ponts Bregille et République.

c) Palais Granvelle : Superbe ensemble Renaissance, construit à partir de 1534, par Nicolas Perrenot de Granvelle, chancelier de Charles-Quint et père du Cardinal de même nom, Mlle Cornillot et

M. le chanoine Quinnet y avaient organisé une remarquable exposition d'art religieux où le XVI^e prédominait : 200 statues et cent pièces d'orfèvrerie venant de multiples églises et communes comtoises.

d) Préfecture : Ancien Hôtel des Intendants de Franche-Comté, conçu et réalisé vers 1775, par l'architecte parisien Jean-Victor Louis. Chef-d'œuvre d'harmonie classique.

e) Citadelle : Construite par Vauban, à 330 m. d'altitude, au S.-E. de la ville, à cheval sur l'étranglement de la fameuse boucle du Doubs. Cette construction entraîna la disparition de la primitive Cathédrale Saint Etienne. Parmi les prisonniers célèbres : Bourmont durant le Consulat. En face, sur la rive droite du fleuve, de la terrasse du Fort Griffon, grâce à des exposés magistraux, les congressistes découvrirent les vestiges de Vesontio, cité des Séquanes et de la Ville Libre impériale sous Charles-Quint.

f) Musée des Beaux-Arts (Place de la Révolution). Après la cordiale réception par la Municipalité, le Congrès put admirer, avec M. Lerat, professeur à la Faculté des Lettres, les collections préhistoriques et gallo-romaines et avec Mlle Cornillot, le fonds d'excellentes peintures, en particulier Ecole française du XVIII^e siècle (Fragonard, Hubert Robert, Boucher), en outre Van Loo.

g) Bibliothèque municipale : Présentés le soir par M. Mironneau, nous admirâmes une collection incomparable d'Incunables, de manuscrits, d'enluminures et de reliures, dont une part provient des bibliothèques du Cardinal de Granvelle, fils du chancelier.

II) MARDI 14 JUIN : Visites en Haute-Saône

a) Château de Flain, présenté par M. Duhem. Edifice des XV^e et XVI^e. De superbes cheminées Renaissance retiennent l'attention.

b) Vesoul : Exposition à l'Hôtel de Ville « Le Moyen-Age et la Renaissance dans le nord franc-comtois », spécialement organisée par M. Lerch, archviste. Sculptures et peintures témoins.

c) Luxeuil : Antique Abbaye fondée par Saint Colomban. L'église romanisée en 1327-30, rappelle la technique cistercienne. Fut présentée au Congrès par M. Rey, professeur à la Faculté des Lettres de Besançon. Après visite de l'ancien Hôtel du Cardinal Jouffroy, le Congrès admira en la partie antique de l'établissement thermal, grâce à M. Lerat, une collection typique d'antiquités gallo-romaines : stèles, cippes funéraires et une ancienne chaire de Notre-Dame de Paris, provenant de Luxovium. L'abbatiale de Luxeuil contient les stalles de Saint Etienne de Besançon.

d) Faverney : L'abbatiale fut présentée par M. Tournier. L'abbaye fut fondée au VIII^e siècle et son monastère rebâti au XVIII^e siècle, après la tourmente révolutionnaire. Le vaisseau et ses deux bas-côtés avec 6 travées de grandes arcades romanes, construit de 1030 à 1067, est d'inspiration ottonienne. Ils furent primitivement recouverts d'une charpente en bois. Au début du XIII^e siècle, construction d'un avant porche gothique de traits lorrains, ouvert à l'ouest par une arche brisée. En seconde moitié du XIV^e siècle et au début du XV^e, chevet remplacé par un transept et un chœur procédant d'art champenois. Enfin, au XV^e siècle, des voûtes sur croisée d'ogives remplacent les charpentes. Mention fut faite du Miracle eucharistique de 1608, survenu en cette église. L'abbatiale possède un beau rétable polychromé du XVI^e siècle.

e) Ray-sur-Saône : Château. Superbe demeure appartenant à la famille de Salvette, allée aux Choiseul-Stainville et magnifiquement restaurée et présentée par les propriétaires. Le château a été reconstruit au XVIII^e siècle par Bertrand.

III) MERCREDI 15 JUIN dans le baillage de Saint-Claude (Jura).

a) **Saint-Claude** : Cathédrale Saint-Pierre, présentée par M. Duham. Construction commencée vers 1390 pour ne se terminer qu'en fin du XV^e siècle. L'abside d'un style encore très dépouillé, se termina fin du XIV^e siècle. A signaler les magnifiques stalles (86) du chœur, en bois sculpté par Jean de Vitry, dont la fabrication dura 15 ans, au XV^e siècle. Enfin, une statue en bois de Saint Bruno par les Rosset. Saint-Pierre est une ancienne église fortifiée de style classique.

b) **Saint-Lupicin** : Eglise romane des XI^e et XII^e siècles, dont la façade à curieux appareil réticulé et des chapiteaux triangulaires, témoigne de l'architecture carolingienne primitive. La voûte « en coupole » du carré du transept, se soutient par un chef-d'œuvre d'équilibre dans la construction.

c) **Saint-Hymetière**, présenté par M. Vallery-Radot, conservateur du Cabinet des Estampes. Architecture du XI^e siècle. Eglise à nef et bas-côtés voûtés. Carré du transept voûté en coupole. A l'extérieur, sur le versant sud, hautes bandes lombardes réunies par des arcatures de grande valeur décorative. Clocher de plan octogonal. L'intérieur de l'église comme les portails, témoignent largement du premier art roman en Comté, tandis que les charpentes étaient octoniennes.

d) **Gigny** : Eglise prieurale romane à nef centrale charpentée et bas-côtés voûtés d'arêtes, tandis que le chœur et la façade ouest sont d'inspiration gothique primitif. Eglise primitive, inspirée d'art roman méridional. Tour octogone. L'abbaye de Gigny fut fondée en 893, par Saint Bernon, fournit des moines à la fondation de Cluny. L'abbaye devint plus tard « prieuré ».

IV) JEUDI 16 JUIN.

a) **Lons-le-Saunier** : Eglise romane Saint-Désiré, qui conserve une crypte du XI^e siècle, à plan basilical, avec abside flanquée d'absidioles où furent remployées des colonnes carolingiennes. L'église haute a une nef centrale charpentée et possède transept entre nef et chœur. Les bas-côtés sont voûtés d'arête. Admiré une célèbre Pieta, entourée des personnages habituels des « Mises au Tombeau ».

b) **Baume-les-Messieurs** : Ancienne abbaye construite au pied des Roches de Baume (Val de Seille) sur les ruines d'un couvent fondé par des religieux de Saint Colomban (Luxeuil) au VI^e siècle. Eglise de plan complet : nef, bas-côtés, transept et chœur, nef centrale charpentée et bas-côtés voûtés d'arête. Le cloître en a été dégagé et on peut admirer une salle capitulaire et une chapelle romane. L'abbatiale a vu des transformations au XII^e-XIV^e siècles. A signaler au-dessus de l'autel : rétable sculpté du XVI^e siècle, par des imagiers flamands en 19 tableaux-scènes de la Vie du Christ, chef-d'œuvre ayant exigé un demi-siècle ! En outre, superbe statue de Saint Paul dans le style de Claus Sluter.

c) **Arbois** : Collégiale Notre-Dame. Eglise primitive romane, de plan basilical, à abside flanquée d'absidioles prolongeant les bas-côtés. Eglise dédiée à Saint Just dont la nef d'abord charpentée, fut voûtée fin du XII^e siècle. Flanquée au côté nord de quatre chapelles latérales vers le XIV^e siècle et de quatre sur le côté sud au XV^e siècle. Imposant clocher de pierre rouge, reconstruit en 2 ans en 1528-1530 avec campanile Renaissance et atteignant environ 40 mètres. L'église Saint-Just renferme de belles boiseries. Après cette visite, courte réception par la Municipalité, dont un représentant, le commandant Grand, archiviste, s'avère un historien très averti de sa ville natale.

d) **A Poligny** : Eglise Saint-Hippolyte. Commencée en 1415 : chœur 1422, nef 1435, tour 1438. Edifice gothique du XV^e siècle, dont les vitraux retracent la vie de Sainte Colette. L'église renferme un véri-

table musée de statuaire religieuse comtoise. A citer : Saint Jean, Sainte Catherine, Evêque Jean Chevroz et en outre un rétable de la Vie du Christ.

L'église des Jacobins, gothique du XIII^e siècle, est dépourvue de transept et est depuis longtemps désaffectée. Actuellement utilisée comme cellier coopératif. Beau type d'architecture dépouillée.

e) **Salins-les-Bains** : Eglise Saint-Anastole, vouée à l'origine à un Irlandais, fils de roi. Edifice le plus remarquable de la période gothique XIII^e siècle, se rattache aux églises bourguignonnes de même style. Possède un porche roman à portail sculpté XII^e siècle. Un triforium en plein cintre surmonte les arcatures gothiques de la nef principale. Fonds baptismaux du début du XVI^e siècle.

V) VENDREDI 17 JUIN : Baillages de Dole et Gray.

a) **Arc-et-Senans (Doubs) - Salines de Ledoux** (Charles Nicolas Ledoux, 1736-1806). Cet architecte avait projeté de construire sous Louis XVI, en bordure de la Forêt de Chaux, et non loin des approvisionnements en saumure naturelle, une immense cité des Salines. De la cité incomplètement réalisée, subsistent seuls quelques bâtiments classiques en magnifique pierre de taille, entre autres : un portail monumental d'entrée et un pavillon dit de la Gabelle, rappelant les pavillons dits des fermiers généraux, comme on en trouve construits en particulier à Bordeaux et à Paris. Ledoux est auteur du théâtre de Besançon.

b) **Chissey (Jura)** : Eglise Saint-Christophe (gothique XIII^e siècle). De style apparenté bourguignon-clunisien. Restaurée au XVIII^e siècle. Piliers cruciformes. Cette église renferme une très belle « Vierge de Conception ». Ecole bourguignonne du milieu du XVI^e siècle et une statue polychrome de son Saint Patron portant l'Enfant Jésus pour traverser un gué (XV^e siècle). Les automobilistes y font un pèlerinage auprès du Saint Protecteur.

c) **Dole du Jura**, première capitale de la Comté. Visitée en compagnie de M. le sénateur-maire et du sous-préfet de Dole.

a) **Collégiale Notre-Dame**. Gothique flamboyant du XVI^e siècle. Construction commencée en 1504. Hugues Sambin travailla à la corniche du clocher. Intérieur en style ogival de l'époque Louis XII, sauf la sainte chapelle Renaissance, construite de 1609-1612 sur le flanc nord du chœur pour servir de sanctuaire à l'Hostie de Paverney. Voûtée en berceaux à trois compartiments. Porte d'entrée et entablement, chef-d'œuvre d'Hugues-le-Rupt. En cette collégiale, belles orgues au-dessus de l'entrée et derrière le maître-autel. Mausolée de Carondelet, chancelier de l'archiduc Maximilien, en outre chaire à prêcher par Denis le Rupt.

b) **Collège de l'Arc**. Très ancien collège de Jésuites. La chapelle de style classique, est utilisée comme musée archéologique Jean Feuvrier. Cette église fut construite de 1592 à 1599. L'entrée de la chapelle du Collège est constituée par un portique Renaissance, exécuté en 1604. Portail à colonnes remarquablement équilibré. La chapelle est d'architecture sobre et classique et est donc utilisée comme musée d'archéologie. A signaler une chaire à prêcher en bois sculpté du XVIII^e siècle et la tribune d'orgues aussi remarquable.

c) **Hôtel-Dieu de Dole**. Façade Renaissance et élégant balcon extérieur. Construit dans la dernière partie du XVII^e siècle, sur plans et dessins fournis par Jean Bayvin, président au Parlement et héros de la défense de Dole contre le prince de Condé en 1638. Construction qui se poursuivit jusque vers la fin du XVII^e siècle. Cloître à deux rangs d'arcades superposées dont la galerie inférieure est encore couverte d'une voûte d'ogives. La cour renferme un vieux puits et une tour à escalier donnant accès à galerie du 1^{er} étage.

A signaler l'ancienne pharmacie aux poteries précieuses et une chapelle en rotondes.

d) **Abbaye d'Accey (Jura)**, sise dans la vallée de l'Ognon. Accueil par le R. Abbé Doan Albéric. Présentée par M. Marcel Aubert, cette ancienne abbaye cistercienne fut commencée vers 1140, en tradition romane, et terminée après interruption en 1175, sous tradition gothique. La grande nef a été détruite par incendie en 1683 et il n'en reste qu'un des murs latéraux, tandis que subsistent transept, croisillons et chœur. C'est la seule des treize églises cisterciennes construites en Comté qui subsiste encore. Le monastère et bâtiments annexes ont été reconstruits au XVIII^e siècle.

e) **Fesmes** : Eglise paroissiale **Saint-Hilaire**, présentée par Dr Duvernoy, de Valentigney. Edifice gothique ayant trace de construction du XIII^e jusqu'au XV^e siècle, l'essentiel ayant été réalisé entre 1280 et 1320. L'église a dépendu des Prémontrés de Corneux jusqu'à la Révolution. Architecture simple : trois nefs, chevet d'abord rectangulaire, remplacé au début du XVI^e siècle par un chevet à trois pans. Portail sud en plein cintre, d'allure romane, succédant à un avant-porche. Pas de transept.

Il existe entre autres trois chapelles marquantes :

1) Chapelle seigneuriale, côté sud, remplaçant abside sud de Saint Jean-Baptiste, construite au XIV^e siècle, avec entrée particulière.

2) Chapelle funéraire dite d'Andelot, entreprise vers 1557 et qui contient le tombeau des frères d'Andelot, par Claude Arnoux, dit Lillier, ainsi qu'un rétable en marbre et albâtre dit de l'Annonciation, décoré par Claude le Rupt, sculpteur et Nicolas Bryet.

3) Chapelle Mayrot dite du Saint-Sépulchre. Eglise et chapelle renferment une statuariaire et un mobilier rares. A signaler : chaire en marbre rouge, par Claude le Rupt, analogue à celle du Collège Notre-Dame de Dole. Une Vierge à l'Enfant de l'École bourguignonne de Claus Sluter. Un triptyque de Jacques Prevost, représentant au centre une Descente de Croix et sur les volets une Annonciation et au revers les donateurs catholiques Mayrot et J. Lemoyne.

VI) **SAMEDI 18 JUIN** : Région Pontarlier et frontière suisse.

a) **Fort de Joux** : Présenté par M. Jouven, architecte en chef des Monuments Historiques. Cette forteresse, sise à un millier de mètres d'altitude, séparée du fort du Larmont par le défilé de la Cluse et Mijoux, qu'ils défendent en commun, a des origines remontant au X^e siècle environ. Ancien fief des Sires de Joux qui jouèrent un certain rôle en Comté durant les Croisades et le Moyen-Age.

La légende veut qu'une des châtelaines, Berthe de Joux, y ait été enfermée en cellule pour avoir trompé son époux « Croisé » avec Amaury de Montfaucon.

Au XIII^e siècle, les Seigneurs de Joux protégeaient l'abbaye de Montbenoit. Une statue équestre de l'un d'eux figure au-dessus de la porte de sacristie de cette abbatale.

Peu après le rattachement de la Comté à la France, Vauban fut chargé, par le Roi, de renforcer et d'aménager la forteresse.

Par la suite, Honoré de Mirabeau y fut emprisonné d'ordre de son père le Marquis. Plus tard, Toussaint Louverture y mourut de froid en 1803, pour avoir résisté à Bonaparte.

Puis le fort fut durablement occupé par les militaires. Joffre y fit des travaux comme officier du génie. Actuellement libéré par l'autorité militaire, il contient un musée de souvenirs et d'uniformes. L'intérêt touristique et historique prime désormais l'archéologique.

b) **Abbaye de Montbenoit** : Ce village est l'antique capitale du Val du Saugnet. L'abbaye Augustine a ses origines au XII^e siècle, sur l'emplacement de la tombe d'un ermite. Le cloître date de 1439-1445. A partir de 1522, l'abbaye connut une véritable résurrection. L'ornementation de l'église, chœur et jubé, ce dernier actuellement déplacé — et celle des colonnettes du cloître furent animées jusqu'en 1527 par l'abbé Ferry Carondelet, protecteur, ambassadeur de Charles-Quint à Rome et ami d'Erasmus et Raphaël. Les stalles de bois, taillées à même époque, sont un chef-d'œuvre de la Renaissance et le joyau de l'abbaye. Les trois panneaux de « Samson et Dalila » - « Aristote et Campaspe » - « La Vérité malmenant l'Erreur » comptent parmi les plus célèbres. A signaler, comme autre mobilier : la chaire à prêcher, une Mater Dolorosa en la chapelle fermée. Une Adoration des Mages en la chapelle des Trois Rois conduisant à la crypte.

Après déclin de l'abbaye, sa suppression fut décidée le 30 mars 1773, par le Cardinal de Choiseul.

c) **Morteau** : Eglise **Saint-Pierre-Saint-Paul**.

Cette ville doit son origine à un prieuré du XI^e siècle. L'église précitée est l'héritière de l'église prieurale du XI^e siècle, qui fut brûlée à deux reprises au XV^e siècle. Refaite en majeure partie après les guerres du XVI^e siècle et consacrée en 1659. Subsistent du XV^e siècle, le chevet d'une chapelle du Rosaire et l'abside. Les boiseries du chœur et la chaire datent de 1690. En 1943, l'église fut restaurée derechef.

d) **Orchamps-Vennes** : Eglise gothique flamboyante du XVI^e siècle. A remarquer les belles voûtes du chœur à compartiments multiples. Cette dernière visite marqua la fin du Congrès 1960-18 juin, 16 heures. Dislocation.

Puissent ces lignes inciter tous les comtois à aider à conserver tous ces monuments et sites.

Robert BURKEL.

ÉCHOS et NOUVELLES

Le « Jura Français » adresse de bien vives félicitations à ses adhérents **M. Aimé Grimald**, gouverneur hors-classe de la France d'Outre-Mer, récemment nommé chef du Territoire de la Polynésie Française, — et **MM. Pierre Deffontaines**, directeur de l'Institut Français de Barcelone, **Louis Devaux**, président directeur général de la Shell Française, **Henry Le Fraper**, président des Anciens Combattants Franc-Comtois, qui viennent d'être promus officiers de la Légion d'Honneur.

♦♦

C'est à notre ami le graveur **Decaris**, membre de l'Académie des Beaux-Arts (dont la composition continue d'illustrer si joliment notre couverture) qu'est revenu le 30 octobre dernier l'honneur de présider la séance solennelle des cinq académies commémorant le 165^e anniversaire de la fondation de l'Institut.

••

Félicitons la Chambre de Commerce de Besançon pour la claire et judicieuse présentation de sa récente brochure sur « la liaison navigable à grand gabarit entre le Rhin et le Rhône par l'Alsace et la vallée du Doubs », dont le tracé, financièrement le moins onéreux, techniquement le plus aisé à réaliser, économiquement le plus rentable, politiquement le plus compatible avec l'évolution nécessaire de l'Europe, devrait rencontrer d'autant moins d'opposition que les intérêts lorrains pourraient être aisément conciliés avec la modernisation envisagée du canal de la Marne au Rhin reliant Strasbourg à Nancy.

••

A propos de notre célèbre compatriote **Emile Vuillermoz** dont le « Jura Français » a relaté le décès dans un précédent bulletin et qui était comme lui originaire des Bouchoux, notre ami M. Alphonse Gaillard nous écrit :

« Voici que nous parvient son œuvre ultime, un magnifique volume édité chez Flammarion et consacré à son maître et ami : Gabriel Fauré. Ce volume écrit dans un langage imagé, persuasif, est un chef-d'œuvre d'intelligence critique et de sensibilité. Tous les amis de la belle musique qui voudraient mieux connaître l'œuvre du génial compositeur doivent y avoir recouru. Ce qui peut plus spécialement intéresser vos lecteurs, c'est ce que relève à ce propos la Revue des Deux Mondes sur la vocation d'Emile Vuillermoz et ses premières études à Lyon :

« Mes parents, écrit-il, avaient découvert avec effroi mon dangereux penchant pour la musique et m'envoyèrent, au sortir du collège, pour préparer simultanément deux licences, l'une à la faculté des lettres et l'autre à la faculté de droit. Cette tâche leur semblait assez absorbante pour ne laisser dans mon cerveau aucune place vacante pour mes rêves pervers. Hélas ! le mi-crobre d'une vocation artistique est si virulent et si actif qu'il résiste aux antibiotiques les plus énergiques des familles prudentes. On me vit fréquenter avec résignation les cours des juristes et des philologues, mais personne ne se douta qu'en même temps j'étais entré en cachette au Conservatoire, où je travaillais l'orgue et l'harmonie sous la direction du remarquable musicien qu'était Daniel Fleuret. »

« Cette citation illustre bien la volonté tenace et exigeante de notre compatriote qui, fidèle à sa vocation, lui permit d'atteindre les plus hauts sommets de la critique musicale. »

Alphonse GAILLARD.

••

Notre adhérent, M. R. Vuillard-Nugue, président du Syndicat d'Initiative de Saint-Claude, nous adresse la lettre suivante au sujet du **Hérisson** :

Messieurs.

Dans votre N° 88, à la rubrique Echoes et Nouvelles, l'article concernant les Cascades du Hérisson a retenu toute mon attention.

Vos correspondants auraient pu s'informer avant de conclure au désintéressement de l'Administration du Jura, en l'occurrence la Commission départementale des Sites et sa Section Permanente.

Car en temps utile, cette dernière a fait procéder à une enquête sérieuse sur les conséquences que ces travaux en question devaient apporter au débit du ruisseau du Hérisson.

Or, cette enquête a révélé que ce dernier ne serait affecté par le prélèvement, que dans la proportion de 7 litres-seconde, et que le ruisseau recevait des eaux d'autres sources.

En conséquence, au vu de ces conclusions, la Section Permanente a estimé que ce peu d'influence sur le débit, ne justifiait pas une opposition à des travaux d'adduction d'eau déclarés d'utilité publique et indispensables.

Quant à troniser sur l'action de la Commission des Sites qui était « si prompt à s'alarmer d'une simple exploitation de bois au flanc de la côte bordant les cascades », cela appelle les précisions suivantes :

Au printemps de 1949, c'est d'une coupe à blanc qu'il s'agissait, coupe qui ne laissait aucun arbre ou futaie dans toute la partie de la base des roches au ruisseau ; la Section Permanente n'a été avisée que lorsque la coupe était déjà très avancée, une zone importante était déjà rasée. Son action a limité les dégâts et appelé à une exploitation plus raisonnable.

J'ajoute que le Site du Hérisson est l'un des premiers pour lequel la Commission des Sites a demandé l'inscription à l'Inventaire, dans sa séance du 22 août 1942, et que cette inscription a été signifiée à tous les Maires intéressés, le 3 octobre 1944.

Tout cela à l'intention de vos Correspondants qui ne me semblent pas très renseignés sur l'action de la Commission.

Veillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

R. VUILLARD-NUGUE

Président de la Section Permanente de la Commission départementale des Sites Perspectives et Paysages du Jura depuis 1942.

••

Plusieurs de nos adhérents s'étonnent à juste titre que pour ses émissions de timbres au bénéfice de la Croix-Rouge Française, l'Administration des P. T. T. n'ait pas encore songé à l'effigie de notre compatriote **le Baron Percy**. C'est pourtant l'un des grands précurseurs d'Henry Dunant, l'illustre Helvète aux efforts duquel est due la création des premières sociétés de secours aux blessés sur les champs de bataille. Rappelons en effet qu'en 1800 le chirurgien militaire Percy qui dirigeait le service de santé de l'Armée du Rhin commandée par Moreau, rédigea à l'adresse du Général Baron de Kray commandant l'armée autrichienne (sans succès d'ailleurs) un projet d'accord réglant le sort des blessés et prévoyant la protection des hôpitaux dans l'esprit des principes humanitaires qui ont inspiré la « Convention de Genève ». Quel chef-d'œuvre philatélique saurait alors réaliser, à la gloire de la Comté, le maître incontesté de la gravure contemporaine notre cher Decaris !

IN MEMORIAM

LOUIS VINCENT

MEMBRE DU CONSEIL DU JURA FRANÇAIS

♦♦

Nous nous réjouissons d'apprendre que l'Académie Française a décerné son prix Broquette-Gouin à notre sympathique adhérent et compatriote **M. Gabriel Perreux** ainsi qu'à ses camarades MM. Ducasse et Meyer pour leur ouvrage « Vie et mort des Français 1914-1918 » dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

♦♦

L'Association des Anciens Combattants Franco-Comtois (dont le président d'honneur est le général Henri Zeller, le président actif M. Henry Le Fraper) vient d'ouvrir une souscription en vue de rappeler par une stèle le souvenir de notre compatriote de Belmont (Doubs) **Louis Pergaud** (dont tous les Comtois connaissent les ouvrages : « De Goupil à Margot », prix Goucourt et « la guerre des Boutons ») à Marchéville-en-Woivre non loin de l'endroit où, sous-lieutenant au 160^e d'infanterie, il disparut (son corps n'a jamais été retrouvé) dans la nuit du 7 au 8 avril 1915. On se souvient que le « Jura Français » avait de son côté tenu à honorer sa mémoire en participant largement à l'érection à Besançon, il y a vingt-cinq ans, d'un imposant monument dû au ciseau d'Antoinette Bourdelle.

♦♦

Nous prions nos fidèles adhérents de la Société « Crozet - Crêt de la Neige » de ne pas nous tenir rigueur pour l'omission dans notre précédent bulletin, parmi les « principales stations de sports d'hiver du Jura français » de celle de **Crozet-Fiernet** (1277 m.) qui, reliée par un car à Genève, est actuellement équipée d'un télécabine et de deux téléskis mettant à la disposition des skieurs de multiples pistes de difficultés graduées sur les deux versants du sommet jurassien.

♦♦

A la cimaise de diverses galeries parisiennes, nous avons remarqué avec plaisir plusieurs paysages franco-comtois de **J.C. Bourgeois**, ainsi que d'intéressantes compositions de notre compatriote **Guy d'Ornans** et du peintre sculpteur **Campagnola** (qui fit ses études à Besançon).

« Votre pays m'étonne par son étrange ressemblance avec la Norvège et surtout avec les environs de Christiania. Votre contrée montagneuse coupée de ravins et de précipices est un pays merveilleux pour le ski, aussi bien pour les courses de vitesse et de fond que pour les sauts » disait déjà il y a cinquante ans, le champion norvégien **Durban Hansen**.

« La situation des Rousses se présente comme d'un grand avenir » écrivait à la même époque la **Montagne**, revue du Club Alpin Français.

L'un de nos plus fidèles amis membre de notre conseil depuis plusieurs années, emporté par une pleurésie, vient de nous quitter, pour toujours. Né à Saint-Claude le 25 janvier 1890, il était resté profondément attaché à son terroir et faisait de fréquents séjours dans sa maison de Villard-Saint-Sauveur.

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique (promotion reçue en 1910) il était de ces 186 officiers que la mobilisation de 1914 prit à leur sortie des « Ecoles d'application » et dont 46 tombèrent sur les champs de bataille de la grande guerre. Il devait la faire au 47^e d'artillerie, subir l'épreuve de la captivité au camp de Lübeck, puis, après la Victoire de 1918, connaître quelques années reconfortantes à la Mission Française de Pologne. Appelé en 1922 à diriger à Paris le cours d'instruction automobile de l'Ecole de Guerre, il se vit attiré, à cette époque où l'on croyait avoir livré la dernière des grandes guerres, par des situations civiles, qui répondaient à ses dons d'ingénieur et de chercheur : ce fut d'abord, chez le grand constructeur des turbines Rateau ; puis dans une voie un peu différente, celle de la Chimie, au profit de la santé des humains et aussi des animaux qui assurent l'alimentation des humains. C'est, avec son ami le Docteur Folley qu'en 1933 il fondait les laboratoires A. V. E.

En 1955, il prenait sa retraite pour se donner de façon désintéressée au véritable apostolat que mène l'Association « AFRAN » pour une alimentation plus normale, pour rechercher les denrées qui défendent l'organisme contre les maladies et celles qui dénaturées par l'emploi excessif d'engrais chimiques, de colorants ou d'hormones (dans l'élevage) favorisent le développement de maux tels que le cancer.

Jusqu'à sa mort, il devait, comme directeur scientifique des recherches de l'AFRAN mener une lutte quotidienne et passionnée dans ce cadre si important pour notre humanité.

C'est dans cet esprit qu'il apporta sa collaboration à notre bulletin, soulignant comment les pâturages du Haut-Jura donnent naturellement à notre fromage de Comté ses qualités que certains autres fromages cherchent dangereusement pour la santé à obtenir par l'adjonction de produits chimiques.

Louis Vincent connaissait aussi à fond l'histoire de la « Terre de Saint-Claude » et plus particulièrement de la région de Septmoncel aux Bouchoux. Il aimait à en donner de savoureux détails.

Il était à l'ordinaire peu loquace, mais dans nos réunions du Jura Français il donnait des avis solidement étayés, où l'on sentait tout le bon

sens et la conscience du montagnard comme l'expérience d'un savant et son profond idéalisme.

Nous redisons à Mme Louis Vincent et à ses enfants combien nous partageons leur deuil cruel. La présence aux obsèques, de la presque totalité des membres de notre conseil en a été le témoignage.

Madame Louis Vincent, elle-même jurassienne, a bien voulu nous assurer courageusement qu'en souvenir de son mari elle continuerait d'assister à nos réunions du Jura Français.

Elle n'y rencontrera que de vrais amis.

Henry MARTIN.

Ceux qui en souvenir et à l'exemple de Louis Vincent voudraient s'intéresser à « l'Association Française pour la Recherche de l'Alimentation Normale » (A.F.R.A.N.) en trouveront ci-après l'adresse : AFRAN, 203, rue de Vaugirard, tél. SEG, 94.93. (Association sans but lucratif, fondée le 21 juin 1962).

ET D'AUTRES DEUILS

Notre compatriote **Geo Vallis** (de son vrai nom Jules Constant Gros) est décédé fin octobre après une courte maladie à l'âge de 77 ans.

Ancien élève du lycée Rouget-de-Lisle à Lons-le-Saunier il s'était fait connaître après la guerre de 1914, par un ouvrage intitulé **En Allemagne** où il relatait ses impressions de prisonnier et d'évadé malchanceux.

Ecrivain fécond et original (deux de ses ouvrages furent couronnés par l'Académie Française), Géo Vallis était profondément attaché à son Jura natal. Il lui a consacré des pages ferventes. Avec quelle joie il quittait Paris et son bureau de l'Enregistrement pour venir passer ses vacances à Ranchette, dans la maison familiale.

On se souvient qu'il avait en 1958 réservé aux lecteurs du « Jura Français » la primeur de deux appendices destinés à une nouvelle édition de son ouvrage « La Vouivre et le Moine », essai de reconstitution de la vie dans le Haut-Jura au VIII^e siècle.

Les habitués de nos dîners partageront notre peine en apprenant le décès en octobre à Lons-le-Saunier de **M. Henri Burlet**, maître imprimeur et maire adjoint du 4^e arrondissement parisien. Originaire de Fort-du-Plasne, il était l'un de nos plus anciens et fidèles sociétaires.

Et nous voudrions encore rappeler avec émotion le souvenir de notre éminent compatriote (de Valentigney) **M. Pierre Donzelot** qui, ancien directeur général de l'Équipement scolaire, universitaire et sportif au Ministère de l'Éducation Nationale venait d'être nommé sur sa demande professeur titulaire d'une nouvelle chaire de physique végétale au Muséum d'Histoire Naturelle quand il décéda subitement à Lyon le 28 octobre dernier.

Aux familles de ces amis disparus, le « Jura Français » adresse l'assurance de sa sympathie attristée.

LE DINER DU CINQUANTENAIRE

En l'honneur du Cinquantième de notre association, nous ouvrirons l'année 1961 par un dîner qui sera servi à la « Maison des Polytechniciens », 12, rue de Poitiers, Paris VII^e (métro Solférino), le 19 janvier, à 20 heures.

Le Président du « Touring-Club de France », M. André Defert, avocat à la Cour de Cassation, a bien voulu accepter la présidence de cette première manifestation.

Le « Jura Français » a été en effet puissamment épaulé à ses débuts par le « Touring-Club de France » ainsi que par le « Club Alpin Français ».

Nous serons heureux de rendre hommage ce jour-là à ces deux grandes associations françaises et souhaitons une assistance nombreuse.

Henry MARTIN.

CONVOCAION

Les membres du « Jura Français » sont convoqués par le présent avis à l'**Assemblée générale annuelle** qui se tiendra à Paris à l'Union des Fabricants, 16, rue de la Faisanderie (XVI^e) le 16 février 1961 à 21 heures.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Rapport des commissaires aux comptes.
- Ratification des nouveaux membres cooptés par le Conseil.
- Election du bureau.
- Questions diverses.

N'ATTENDEZ PAS s. v. p. un rappel du tré sorier pour verser au compte postal du J. F. Paris 316.95 le montant de votre cotisation (NF 5).

Avez-vous lu dans « Telerama » du 30 octobre l'article sur notre ancien président, sous le titre « Christophe — (Georges — Colomb, un professeur drôle « qui n'était pas un drôle de professeur » ; et savez-vous que le principal interprète du film attendu sur « la famille Fenouillard » avait auparavant interprété le rôle d'un grand père aéronaute dans « le voyage en ballon » du cinéaste Albert Lamorisse ?

Le gérant : P. DAVID

Imprimerie, 18, rue de Ronde, Lons-le-Saunier

Principales Stations de Sports d'Hiver du Jura Français

(Du Nord au Sud)

Département du DOUBS :

MAICHE	775 m.
CHARQUEMONT	900 m.
VILLERS-LE-LAC	830 m.
PONTARLIER	837 m.
LES FOURGS	1.100 m.
MALBUISSON	900 m.
LES HOPITAUX-NEUFS	990 m.
JOUGNE	1.010 m.
METABIEF	1.000 m.
MOUTHE	935 m.
CHAUX-NEUVE	992 m.

Département du JURA :

FONCINE-LE-HAUT	857 m.
BOIS-D'AMONT	1.090 m.
MOREZ	702 m.
LES ROUSSES	1.118 m.
LA CURE	1.150 m.
LE TABAGNOZ	1.255 m.
LONGCHAUMOIS	897 m.
LAMOURA	1.152 m.
LAJOUX	1.180 m.
SEPTMONCEL	1.044 m.
LA PESSE	1.160 m.

Département de l'AIN :

LA FAUCILLE	1.323 m.
MIJOUX	985 m.
LELEX	898 m.
CROZET-FIERNET	1.277 m.
GIRON	980 m.
ECHALLON	900 m.
CHARIX	780 m.
LALLEYRIAT	850 m.
LE POIZAT	900 m.
BRENOD	845 m.

ÉDITIONS DU SCORPION

1, Rue Lobineau - PARIS VI^e

les nouveautés de la "Collection Alternance"

- Dieu renverse les temples, par Yann BREKILLEN.
- La seconde lumière, par Anne DRAMONT.
- Zaïd petite berbère, par Francine ROGER.
- L'ornière, par Eléonore BARRERE.
- Croiseurs auxillaires, par P. PARQUIN.
- Stoïque dilemme, par Marilys Laura DELANOEL.
- Le mal que je hais, par Bernard GUILLEMAIN.
- Une flèche pour tous, par Pierre CHAUSSADE.
- La lune en est témoin, par Jean Kirsch.
- Celui qu'on attendait, par Claude SAINT-JOSEPH.

E. V. O. R.

Bouteillerie — Flaconnage — Gobeletterie
Plastiques — Bouchages

FRED VAUTHIER et C^{ie}

Service commercial :

82, Avenue de Wagram - PARIS XVII^e

LIP

met à votre service

95 ans de tradition

chronométrique

BISHOP

vous attend

dans son nouveau magasin

CINÉMA - PHOTO - SON

86, avenue Victor Hugo

PARIS XVI^e

L'AUBERGE FRANC-COMTOISE

84, Rue de Vazenne

et 61, Rue de Bouzogne

PARIS VII^e. - Tél. INV. 47.33

TOUTES LES SPÉCIALITÉS DU PAYS
